



Numéro 26

15 avril 2024

### **Vive la résistance palestinienne!**

**C'est la résistance qui est décisive et qui l'emportera**

*– Pauline Easton –*

- **L'opération iranienne «Promesse tenue» change la donne**  
*– Hilary LeBlanc –*
- **World Central Kitchen – une mouture des Casques blancs**  
*– Nick Lin –*

### **Sur le terrain**

- **191e jour de l'assaut génocidaire d'Israël contre Gaza**
  - **Négociations de trêve**
- **Les attaques criminelles d'Israël contre les hôpitaux de Gaza**
- **Les médias israéliens accusent d'imposture l'auteur de l'histoire des «viols du Hamas»**

### **Nations unies**

- **Le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza**
- **Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies adopte quatre résolutions en soutien au peuple palestinien**
  - **Rapport de la rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés**

### **Cour internationale de justice**

- **La CIJ ordonne d'autres mesures enjoignant Israël à fin au génocide dans la bande de Gaza**
  - **La Colombie et l'Irlande se joignent à l'Afrique du Sud pour dénoncer le génocide israélien à Gaza**
  - **Le Nicaragua poursuit l'Allemagne devant la Cour internationale de justice**

## **Des sujets de préoccupation pour le mouvement à la défense de la Palestine et contre le génocide israélien**

- **Le gouvernement canadien dénoncé pour son mépris de la vie des Palestiniens**  
– *Diane Johnston* –
- **La conférence de réseautage conservatrice accueille un ancien premier ministre israélien raciste et criminel de guerre notoire**  
– *Pierre Soublière* –
- **Les Torontois unis pour dénoncer la violence policière contre les alliés de la Palestine**  
– *Barbara Biley* –
- **Pas de nickel pour le génocide**  
– *David Starbuck* –
- **Investissements des banques canadiennes dans les fabricants d'armes complices du génocide de Gaza**
  - **Des législateurs américains demandent la suspension de l'aide militaire à Israël**
- **Des députés et des juristes britanniques demandent un embargo sur les armes à destination d'Israël**

### **Dans tout le Moyen-Orient**

- **Développements notables**

---

### **Vive la résistance palestinienne!**

**C'est la résistance qui est décisive et qui l'emportera**

– *Pauline Easton* –

Le 13 avril, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) de l'Iran a lancé des frappes de missiles et de drones de grande envergure contre Israël en réponse à l'attaque terroriste du 1er avril contre les locaux diplomatiques de la République islamique dans la capitale syrienne de Damas[1]. Le commandant du CGRI a déclaré que l'opération avait été plus réussie que prévu[2].

Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU le 14 avril, en réponse à la demande d'Israël « de convoquer immédiatement une réunion du Conseil de sécurité pour condamner sans équivoque l'Iran pour ces graves violations et agir immédiatement pour désigner le CGRI comme une organisation terroriste », l'Iran a écrit : « Cette action s'inscrit dans l'exercice du droit inhérent de l'Iran à la légitime défense, tel qu'énoncé à l'article 51 de la Charte des Nations unies, et est en réponse aux agressions militaires récurrentes d'Israël, en particulier son attaque armée du 1er avril 2024 contre les locaux diplomatiques iraniens, au mépris de l'article 2(4) de la Charte des Nations unies. »

L'Iran a déclaré que si le Conseil de sécurité avait assumé sa responsabilité d'agir contre l'acte d'agression d'Israël contre l'ambassade iranienne en Syrie, il aurait évité à l'Iran d'avoir à prendre

cette mesure. « Malheureusement, écrit l'Iran, le Conseil de sécurité a manqué à son devoir de maintien de la paix et de la sécurité internationales, en permettant au régime israélien de transgresser les lignes rouges et de violer les principes fondamentaux du droit international. Ces violations ont exacerbé les tensions dans la région et menacé la paix et la sécurité régionales et internationales. »



**Dans le ciel d'Israël, un missile balistique iranien atteint sa cible militaire, le 13 avril 2024.**

L'article 51 de la Charte des Nations unies stipule qu'« aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Le fait est qu'Israël, en tant qu'exécutant des États-Unis dans la région, a cherché à rendre l'impunité acceptable et normale. Comme c'est le cas aujourd'hui, les sionistes refusent de se soumettre aux résolutions de l'ONU qui ont permis la création d'Israël et depuis lors, et aujourd'hui ils font fi des décisions et mesures juridiquement contraignantes de la Cour internationale de justice, ainsi que du droit humanitaire international et des lois de la guerre. De même, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la France, l'Allemagne et d'autres pays refusent de cesser de soutenir Israël dans son affirmation qu'elle a le droit à la légitime défense alors que ce droit ne s'applique pas dans le cas d'une puissance occupante.

Depuis le 7 octobre 2023, Israël, les États-Unis, le Canada et d'autres pays tentent de démontrer que la Résistance est composée d'extrémistes et est donc une cible militaire légitime. Partant de cette affirmation, ils ciblent les hôpitaux, les maisons, les journalistes, les travailleurs humanitaires, les universités, les mosquées et tout ce qui bouge, affirmant que le Hamas utilise les civils comme boucliers humains. Selon eux, les lois de la guerre et le droit humanitaire ne s'appliquent pas parce que les cibles sont des extrémistes et que tous les autres sont des dommages collatéraux. Simultanément, la police politique, les gouvernements et l'État des pays qui soutiennent Israël est engagée dans une campagne concertée visant à identifier et à punir les « extrémistes », les « semeurs de haine » et



les « agents étrangers » au sein de leurs propres sociétés et organes politiques – des étiquettes qu'ils utilisent pour isoler, accuser et punir ceux qui ne sont pas d'accord avec ce qu'ils appellent leurs « valeurs », ce qui inclut le soutien aux crimes d'Israël contre les Palestiniens au nom du droit d'Israël à la légitime défense.

Dans cette veine, sur commande, Justin Trudeau, le carton découpé qu'on dit premier ministre du Canada, a fait une déclaration le 13 avril « sur les attaques lancées par le régime iranien contre Israël ». Il dit :

« Le Canada condamne sans équivoque les attaques aériennes que l'Iran a lancées contre Israël. Nous sommes solidaires d'Israël. Après avoir appuyé l'attaque brutale du Hamas le 7 octobre dernier, le régime iranien, par ces nouvelles actions, va déstabiliser davantage la région et rendre plus difficile l'établissement d'une paix durable.

« Ces attaques démontrent une fois de plus le mépris du régime iranien pour la paix et la stabilité dans la région. Nous soutenons le droit d'Israël de se défendre et de défendre sa population contre ces attaques. »

Il s'agit là d'une nouvelle tentative éhontée de diviser le monde entre les partisans et les opposants d'un Israël présenté comme un pays assiégé qui ne commet aucun crime, qui respecte le droit humanitaire, qui n'est engagé que dans une légitime défense et qui lutte légitimement contre une résistance terroriste extrémiste et criminelle qui doit être éliminée à tout prix comme condition de la paix au Proche-Orient. Ces tentatives de soutien à Israël et d'isolement de la résistance palestinienne ont échoué de manière décisive à détourner l'attention des crimes de génocide commis par les sionistes israéliens contre le peuple palestinien et du fait que la résistance est la solution et qu'un cessez-le-feu doit être mis en oeuvre dès maintenant.

Malgré cet effort bien coordonné et promu par plusieurs États, le génocide américano-israélien et son impunité n'ont pas arrêté la vaillante résistance palestinienne et ont provoqué la colère des peuples du monde, qui refusent d'accepter une telle impunité et demandent des comptes. Cela a mis en évidence la nécessité de nouvelles relations internationales où la majorité dispose de mécanismes de responsabilisation.

La tentative d'Israël d'utiliser son attaque contre le consulat iranien, tuant ceux qu'il qualifie d'extrémistes, pour provoquer l'Iran à ne pas agir intelligemment a maintenant échoué. Son espoir de détourner l'attention de son génocide contre les Palestiniens en retournant l'opinion publique mondiale contre l'Iran, en l'accusant de vouloir provoquer une troisième guerre mondiale, est aussi voué à l'échec, car les Palestiniens sont fermes, le monde est avec eux et les pays qui s'opposent à ce que fait Israël refusent d'être intimidés. Si Israël envahit Rafah, le monde entier se lèvera.

Il ne fait aucun doute que l'administration Biden fait tout ce qui est en son pouvoir pour sauver Israël et l'occupation israélienne des territoires palestiniens, le plan A d'Israël étant l'expulsion totale des Palestiniens de Gaza. L'armement et le financement d'Israël par les États-Unis, y compris la dernière livraison de bombes et d'avions de chasse, le rendent coupable de génocide, tout comme des pays tels que le Canada qui continuent à faciliter les crimes d'Israël de multiples façons.

L'administration Biden envoie régulièrement des milliards de dollars d'armes à Israël. La dernière en date comprend plus de 1 800 bombes MK-84 de 900 kg, conçues pour anéantir des populations humaines en rasant des pâtés de maisons entiers. Les États-Unis envoient également 500 bombes MK-82 220 kg et 25 avions de chasse F-35 supplémentaires, ce qui porte la flotte israélienne à 75 avions. Ce sont ces avions qui bombardent sans relâche les hôpitaux, les écoles, les zones résidentielles et bien d'autres choses encore à Gaza. Ils prévoient également envoyer à Israël 50 chasseurs F-15.



Bien qu'Israël bafoue ouvertement le droit humanitaire international et commette de nombreux crimes de guerre, le porte-parole du département d'État américain Matthew Miller insiste : « Nous n'avons pas constaté de violation du droit humanitaire international, qu'il s'agisse de la conduite de la guerre ou de la fourniture de l'aide humanitaire. » Pendant ce temps, les banques canadiennes investissent massivement dans les fabricants d'armements dont les armes sont envoyées en Israël. Le Canada protège les sociétés immobilières qui continuent de vendre des terres palestiniennes aux colons israéliens, et les fonctionnaires et les médias canadiens fournissent une

désinformation tous azimuts et un soutien moral aux sionistes, tout saisissant toutes les occupations pour attaquer les Canadiens qui participent au mouvement de résistance palestinien, sous toutes sortes de fausses légalités.

Ce qu'on appelle la démocratie occidentale et les institutions démocratiques occidentales n'ont jamais été aussi discréditées dans leur propre pays et dans le monde. Tout ce qui se passe révèle une fois de plus le besoin de structures étatiques qui investissent le peuple du pouvoir de décider de ses affaires et mettent fin au fléau de l'impunité et de la guerre d'agression et d'occupation. Les développements actuels révèlent également que ce ne sont pas les armes, les assassinats et les provocations qui déterminent l'issue d'une guerre. Les Palestiniens et leurs sympathisants du monde entier ont une fois de plus démontré que ce sont les peuples et leur résistance organisée qui persistent et l'emporteront.

***Un cessez-le-feu maintenant !  
Vive la résistance palestinienne !  
La résistance l'emportera !***

## **Notes**

1. L'Iran dit que les frappes stratégiques et militaires de missiles et de drones menées du 13 avril contre des cibles militaires en Israël ont été lancées à titre de représailles au dernier crime israélien, à savoir le bombardement du consulat iranien à Damas, en Syrie. Le consulat fait partie de l'ambassade d'Iran, qui se trouve en territoire souverain de l'Iran. En faisant d'un bâtiment consulaire la cible d'une attaque, fait valoir l'Iran, l'action sioniste est un avertissement à tous les pays du monde que l'impunité israélienne n'a pas de limite. Au moins 13 personnes ont été tuées, dont le général iranien Mohamad Reza Zahedi, le commandant en chef Mohammad Hadi Haji Rahimi, cinq autres responsables et six citoyens syriens.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, a fermement condamné l'attaque et les meurtres. Il a souligné qu'Israël est désespéré et s'engage dans de telles actions parce qu'il est en train d'être battu à Gaza. La Syrie a également dénoncé cette action comme une violation brutale de sa souveraineté. Les États-Unis et Israël ont souvent bombardé la Syrie au nom de la lutte contre le terrorisme, mais il est évident qui sont les vrais terroristes en Syrie. L'avion de chasse israélien qui a bombardé le consulat iranien était un F-35, l'un des 75 avions de combat que les États-Unis ont fournis à Israël.

2. Le communiqué du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) publié après l'opération, dont le nom de code est « Promesse tenue », indique ce qui suit :

« En réponse aux nombreux crimes du régime sioniste, notamment l'attaque de la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas et le martyre d'un certain nombre de commandants et de conseillers militaires de notre

pays en Syrie, la division aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique a lancé des dizaines de missiles et de drones contre certaines cibles dans les territoires occupés. »

Dans un communiqué ultérieur, le CGRI affirme que ces représailles interviennent après dix jours « de silence et de négligence » de la part des organisations internationales, en particulier du Conseil de sécurité des Nations unies, pour condamner l'agression israélienne ou punir le régime conformément à l'article 7 de la Charte de l'ONU. L'Iran a alors eu recours à des frappes de représailles, a ajouté le CGRI, « en utilisant ses capacités de renseignement stratégique, ses missiles et ses drones » pour attaquer « les cibles de l'armée terroriste sioniste dans les territoires occupés, les frappant et les détruisant avec succès ».

La déclaration avertit également les États-Unis que « tout soutien ou toute participation à l'atteinte aux intérêts de l'Iran entraînera une réponse décisive et regrettable des forces armées de la République islamique ».

« En outre, l'Amérique est tenue pour responsable des actions maléfiques du régime sioniste, et si ce régime tueur d'enfants n'est pas freiné dans la région, elle en subira les conséquences. »

Le CGRI conclut sa déclaration en mettant en garde les pays tiers contre l'utilisation de leur sol ou de leur espace aérien pour des attaques contre la République islamique.



---

## **L'opération iranienne «Promesse tenue» change la donne**

**– Hilary LeBlanc –**

Le chef d'état-major des forces armées iraniennes, le major-général Mohammad Bagheri, a expliqué après la fin de l'opération « Promesse tenue » que l'Iran n'avait pas l'intention de poursuivre l'opération contre Israël. L'opération a été conclue, a-t-il déclaré.

Avant de recourir à cette mission de représailles, l'Iran s'est efforcé pendant dix jours d'obtenir du Conseil de sécurité des Nations unies qu'il condamne l'attaque de son ambassade à Damas, mais en vain, en raison de l'ingérence des États-Unis. De même, il a tenté d'obtenir des États-Unis qu'ils veillent à ce qu'Israël mette en oeuvre un cessez-le-feu à Gaza, également en vain. Une fois cette mission achevée, le général de division a clairement indiqué que si l'Iran est capable de mener une vaste opération contre Israël, il a opté pour une opération plus restreinte et limitée visant les ressources utilisées pour la frappe aérienne sur le consulat iranien en Syrie, qui a tué des commandants militaires iraniens de haut rang.

Alors que les médias israéliens et occidentaux affirment qu'Israël a remporté la victoire le 13 avril parce qu'il aurait abattu la plupart des missiles et des drones, les analystes soulignent que le système de défense israélien Dôme de fer, soutenu par les forces aériennes américaines et britanniques, a abattu un barrage de missiles anciens et lents, ainsi que des drones peu coûteux qui ont servi de leurres, tandis que les missiles balistiques iraniens ont atteint leurs cibles, à savoir une base aérienne dans le sud du pays utilisée pour lancer la frappe aérienne contre le consulat iranien à Damas qui a tué les hauts responsables militaires iraniens, ainsi qu'un centre de collecte de renseignements dans le nord du pays utilisé pour bombarder Gaza.

Décrivant la complexité de l'opération, Hossein Salami, commandant en chef du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), a souligné que les systèmes israéliens de défense aérienne et antimissile, y compris les défenses antimissiles balistiques et de croisière, et les défenses aériennes anti-drones ou anti-aéronefs téléguidés, étaient déployés en abondance au-dessus d'Israël. Ils allaient du système de défense aérienne Dôme de fer, qui traite les projectiles à courte portée, aux systèmes « Fronde de David » et Arrow, en passant par les contributions apportées ces derniers

jours par les États-Unis au régime israélien dans le domaine de la défense aérienne. « Avec le soutien des États-Unis, une défense multicouche du régime sioniste a été mise en place depuis l'espace aérien irakien jusqu'à la Jordanie et même certaines parties de la Syrie et de la Palestine occupée », a-t-il ajouté. « Divers avions, dont les F-15, F-16 et F-35, qui sont très avancés, les avions Gulfstream et les avions ravitailleurs qui ont aidé les oiseaux de guerre ennemis à poursuivre leur vol, ont créé une défense aérienne dense et multicouche depuis le moment où les missiles et les drones iraniens sont entrés dans l'espace aérien irakien jusqu'au milieu de la Jordanie », a noté le commandant iranien. « La défense antiaérienne et antimissile, accompagnée des systèmes les plus avancés, se trouvait devant nous, et il était difficile de passer à travers ce système très complexe, multicouche et avancé », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les missiles balistiques qui ont atteint leurs cibles, Hossein Salami a expliqué qu'il était très compliqué de traverser l'espace aérien d'Israël pour atteindre les cibles voulues avec une très grande précision. « En outre, les capacités intégrées des États-Unis et du régime sioniste dans le domaine de la guerre électronique pourraient avoir des effets décisifs sur les outils utilisés sur le champ de bataille [...]. Nos informations sur toutes les frappes ne sont pas encore complètes, mais sur la partie des frappes pour lesquelles nous disposons de rapports précis, documentés et liés au terrain, ceux-ci montrent que cette opération a remporté un succès qui a dépassé les attentes. »

Les analystes soulignent que les vieux missiles et les drones peu coûteux qu'Israël a abattus n'ont coûté que quelques millions de dollars, alors qu'Israël, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont dépensé 1,3 milliard de dollars pour abattre ces leurres, ce qui a eu pour conséquence d'affaiblir considérablement les défenses aériennes d'Israël.

Le général de division a dit que l'Iran était entré dans une nouvelle phase de sa confrontation avec Israël. Les analystes sérieux sont d'accord. Ils soulignent qu'avec cette réponse stratégique intelligente et limitée, l'Iran a modifié sa politique de « patience stratégique » pour signifier aux États-Unis, à Israël et aux États arabes du Golfe ainsi qu'aux autres complices d'Israël, tels que le Royaume-Uni, le Canada, la France, l'Allemagne et d'autres, que l'Iran est plus que capable de les tenir en échec. En d'autres termes, les frappes directes émanant directement de l'Iran, sans la participation d'autres forces de résistance telles que le Hamas ou le Hezbollah, ont introduit de nouveaux éléments qui modifient de façon significative les rapports de force existant jusqu'alors dans la région en faveur des forces de résistance. L'objectif immédiat de l'Iran est d'obtenir un cessez-le-feu permanent à Gaza et d'apporter une aide humanitaire aux Palestiniens contraints à la famine par les sionistes et leurs partenaires américains. Il n'a pas l'intention de se détourner de cet objectif malgré l'hystérie guerrière d'Israël et de ses partenaires dans le crime.

L'opération « Promesse tenue » change la donne et affecte le soutien inconditionnel des États-Unis à Israël, tout en ébranlant la confiance des États arabes du Golfe qui croient que les États-Unis les soutiendront quoi qu'il arrive. Il fournit également des preuves convaincantes que l'Iran a les moyens de surpasser non seulement la capacité d'Israël à se défendre, mais aussi celle des États-Unis, du Royaume-Uni et des partenaires régionaux qui, à l'exception de la Jordanie, n'ont pas permis que leur espace aérien ou leurs territoires soient utilisés pour stopper les mesures de rétorsion de l'Iran dont ils étaient informés à l'avance.

Les États-Unis ont également fait savoir qu'ils ne voulaient pas d'escalade et qu'ils prenaient leurs distances par rapport à leur engagement à protéger les autres pays. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré après l'opération : « Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté l'attaque de l'Iran contre Israël. Bien que nous ne cherchions pas l'escalade, nous continuerons à soutenir la défense d'Israël et, comme le président l'a clairement indiqué, nous défendrons le personnel américain. Je consulterai mes alliés et mes partenaires dans la région et dans le monde entier dans les heures et les jours à venir. » Le président américain aurait dit en termes très clairs au premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de renoncer à tout projet de représailles.

Entre-temps, un nombre encore plus important d'Israéliens qui ont eu un petit aperçu horrifiant de ce que la population de Gaza a subi pendant 191 jours de bombardements israéliens depuis le 7 octobre 2023, devraient fuir Israël parce qu'ils savent qu'il ne peut pas les protéger. Selon les données de l'Autorité israélienne de la population et de l'immigration, près d'un demi-million d'Israéliens ont déjà quitté le pays depuis le 7 octobre. L'économie israélienne continue également de subir les répercussions de la guerre contre Gaza. Il va sans dire que le tourisme intérieur et extérieur en Israël est au point mort. Le tourisme représente directement 2,8 % du PIB israélien. Le total combiné des emplois touristiques directs et indirects est estimé à 230 000, ce qui représente un peu plus de 6 % de l'emploi total. Les conséquences des perturbations de la navigation en mer Rouge, de la réduction des investissements et des graves perturbations de la main-d'oeuvre dues au recrutement d'un grand nombre d'Israéliens dans les forces armées sont également importantes et insoutenables.

Le moment est venu de renforcer le soutien au mouvement de résistance à Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans le monde entier.

*Cessez-le-feu maintenant ! Mettons fin à l'occupation maintenant !*



---

## **World Central Kitchen – une mouture des Casques blancs**

*– Nick Lin –*

Le 2 avril, un assaut sans raison des Forces de défense israéliennes (FDI) a fait six morts parmi des travailleurs d'aide alimentaire à Gaza à l'emploi d'une organisation appelée World Central Kitchen. Leur chauffeur a également été tué. Parmi les victimes se trouvent trois ressortissants britanniques, identifiés comme faisant partie des services militaires spéciaux britanniques, et une personne ayant la double citoyenneté canadienne et américaine et ayant combattu en Afghanistan.

Le fondateur de World Central Kitchen (WCK), le célèbre chef cuisinier José Andrés, a dit à Reuters que l'assaut israélien avait ciblé « une auto après l'autre, systématiquement ».

Des gens comme le président des États-Unis Joe Biden et des représentants du gouvernement canadien et d'autres ont condamné l'incident et se sont dits profondément attristés tout en déclarant qu'Israël a le « droit de se défendre ». Il convient de mentionner que personne d'entre eux n'a jamais dénoncé la mort de plus de 33 000 Palestiniens, dont 9 500 femmes et 14 500 enfants, de 140 journalistes et travailleurs médiatiques, plus de 484 travailleurs médicaux et 200 travailleurs humanitaires de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et d'autres agences humanitaires tentant de sauver le peuple palestinien de la famine imposée par Israël.

Des sources anonymes « près de la défense », au fait des détails de l'attaque, ont confié au journal israélien *Haaretz* que l'attaque « était due à une mauvaise discipline parmi les commandants sur le terrain et non à un manque de coordination entre l'armée et les organisations d'aide ». Une source des services de renseignement israéliens a dit que le commandement sud de l'armée « savait exactement quelle était la cause de l'attaque - à Gaza, chacun fait ce qu'il veut ». Le gouvernement israélien a exprimé ses regrets officiels en admettant qu'il s'agissait d'un « tir ami ».

Ce qui est très louche dans les références humanitaires de World Central Kitchen, c'est que José Andrés est connu pour avoir critiqué une ministre espagnole, Ione Belarra Urteaga, le 16 octobre 2023, qui avait exprimé son horreur face aux bombardements et aux massacres de Palestiniens à

Gaza par Israël qui en moins d'une semaine avait déjà tué des milliers de Palestiniens, dont la majorité étaient des femmes et des enfants. Andrés a exprimé son indignation à l'égard de la ministre, a justifié le génocide en affirmant qu'Israël défendait ses citoyens et a exigé que la ministre soit démise pour s'être opposée à la barbarie d'Israël.

En d'autres termes, les motivations de ce célèbre chef hispano-américain et de sa World Central Kitchen n'étaient manifestement pas de sauver des vies palestiniennes. Ce soupçon est encore confirmé par la composition des personnes tuées et par le fait qu'il s'agit d'un accident involontaire de « tir ami ».

Ali Abunimah d'*Electronic Intifada* a mené une enquête pour mettre les choses au clair dans une émission intitulée « Pourquoi les Palestiniens se méfient du World Central Kitchen ». « Même si nous sommes horrifiés par le meurtre de ces individus, nous devons nous méfier du WCK », a dit Ali Abunimah d'*Electronic Intifada*. Soulignant les déclarations dénonciatrices du dirigeant et fondateur du WCK le 16 octobre 2023, il demande : « Pourquoi le WCK est-il autorisé par les Israéliens à aller à Gaza alors que d'autres organisations humanitaires, plus particulièrement l'UNRWA, sont interdites ou bloquées par Israël ? » Des milliers de camions de l'UNRWA ne peuvent entrer, mais le WCK peut le faire, par terre et par mer.

Le journaliste souligne que l'armée israélienne a aidé le WCK à construire un embarcadère à même les décombres de maisons détruites par l'armée israélienne et en dépit du fait qu'il y avait vraisemblablement encore des corps dans les décombres. Il cite le *New York Times* qui affirme : « L'armée israélienne a prêté main forte à l'opération de WCK, fournissant sécurité et coordination, selon un représentant israélien qui a préféré conserver l'anonymat puisqu'il s'agit d'un sujet délicat. Chaque étape de l'opération a reçu l'appui de l'armée israélienne. » L'auteur de l'article du *New York Times* dit en outre : « L'arrivée du navire, qui a voyagé de Chypres après que le contenu ait été inspecté, a été une étape importante d'une entreprise qui, espèrent les représentants occidentaux, permettra de soulager la famine qui sévit dans l'enclave. L'opération est perçue comme un projet pilote qui prévoit un corridor maritime plus important permettant d'approvisionner le territoire. »

Aussi y a-t-il des liens entre le WCK et la Maison-Blanche. Il y a le fait que le président Biden a personnellement parlé avec José Andrés pour lui offrir ses condoléances et son appui suite au meurtre du personnel par Israël. En outre, en février dernier, José Andrés, en tant que co-président du Conseil présidentiel sur les sports, la forme physique et la nutrition, a participé à une vidéo promotionnelle en présence de Doug Emhoff, le conjoint de la vice-présidente Kamala Harris. Le journaliste fait valoir que l'organisation charitable WCK avait, depuis sa fondation, il y a trois ans, recueilli un demi-milliard de dollars en 2022. Tout cela au moment même où se multiplient les efforts pour démanteler et détruire l'UNRWA.

Les faits indiquent clairement que le WCK agit au service d'Israël, des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et d'autres avec pour mission de montrer qu'Israël est humanitaire et qu'il cherche à nourrir les civils, ou que c'est ce qu'ils font eux-mêmes. Il sert aussi à détourner l'attention des efforts pour détruire l'UNRWA, dans le cadre des efforts néolibéraux mondiaux de détruire la Convention des Nations unies sur les réfugiés, pour, d'une part, présenter le massacre des Palestiniens comme la nouvelle norme, mais aussi pour permettre à des pays comme la Grande-Bretagne et le Canada de violer leurs obligations en vertu de la convention dans leur traitement des réfugiés, appelés « migrants illégaux » et, ultimement, pour justifier les violations flagrantes des lois internationales sur les réfugiés à la frontière sud des États-Unis.

Il est fort probable que World Central Kitchen soit une autre version des Casques blancs, une organisation qui se présente comme une organisation de défense civile composée de volontaires qui « aident les communautés à se préparer aux attaques, à y répondre et à s'en remettre ». Les Casques blancs ont été fondés par un ancien officier de renseignement de l'armée britannique et un entrepreneur militaire privé ayant des liens avec le gouvernement britannique. Depuis 2014, ils

opèrent dans les zones « tenues par les rebelles » en Syrie, en violation de la souveraineté syrienne, et sont soupçonnés d'être à l'origine de nombreuses atrocités qui ont ensuite été imputées au gouvernement syrien par ses ennemis. Les Casques blancs sont financés par les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et d'autres gouvernements partageant les mêmes idées.

Cet incident de « tirs amis » constitue une preuve de plus que non seulement les FDI sont en plein désarroi, mais que les larmes des représentants de l'administration Biden et du gouvernement du Canada font partie d'une propagande concertée visant à faire passer Israël pour un pays humanitaire alors qu'ils ont un plan pour démolir les agences humanitaires de l'ONU telles que l'UNRWA et démanteler les conventions de l'ONU qui protègent les réfugiés et les victimes d'agressions et de guerres.



---

**Sur le terrain**

## **191e jour de l'assaut génocidaire d'Israël contre Gaza**



Le 14 avril est le 191e jour de l'assaut génocidaire d'Israël contre Gaza, qui a débuté le 7 octobre 2023. En un peu plus de six mois, au moins 34 194 Palestiniens ont été tués et plus de 76 371 blessés. Des milliers d'autres sont disparus et présumés enfouis sous les décombres. Au moins 8 400 femmes et plus de 13 800 enfants ont été tués, dont 17 000 enfants sont actuellement non accompagnés ou séparés de leurs parents. Parmi les enfants blessés, 1 000 ont perdu une jambe ou les deux. Sur une population totale de 2,3 millions d'habitants à Gaza, 1,9 million de Palestiniens ont été déplacés à l'intérieur du pays (83 %).

Soixante-deux pour cent des habitations de Gaza ont été endommagées ou détruites, les infrastructures publiques ont subi des dégâts d'une valeur de 18,5 milliards de dollars et 26 millions de tonnes de débris ont été laissés par les destructions. Quatre-vingt pour cent des installations commerciales ont été détruites. Quatre-vingt pour cent des bâtiments scolaires ont été détruits. Sur les 35 hôpitaux que comptait Gaza avant qu'Israël ne commence son assaut génocidaire, seuls 11 fonctionnent encore partiellement.

La quasi-totalité de la population est menacée de famine, la situation étant particulièrement grave dans le nord. Le manque d'eau douce est également un problème grave, 83 % des puits d'eau souterraine étant hors d'usage.

À la fin du mois sacré du Ramadan, 267 lieux de culte ont été détruits.

En Cisjordanie, Israël a tué au moins 465 personnes, dont plus de 118 enfants. Il a blessé plus de 4 750 personnes.

Le 7 avril, Philippe Lazzarini, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, a déclaré sur Instagram :

« Aucun mot ne peut rendre justice aux horreurs que vivent les habitants de Gaza depuis le début de la guerre il y a six mois. La vie de deux millions de personnes a été bouleversée, souvent du jour au lendemain. Beaucoup ont perdu ce qu'ils avaient de plus précieux : leurs proches. Tout manque, sauf les coeurs en deuil.

« Cette guerre a brisé tous les superlatifs avec le plus grand nombre d'enfants tués, de travailleurs humanitaires, de journalistes et d'équipes médicales tués, ainsi que des attaques et des destructions sans précédent d'hôpitaux et de bâtiments des Nations unies, au mépris flagrant du droit international humanitaire.

« Toutes les lignes – y compris les lignes rouges – ont été franchies. Cette guerre est aggravée par les technologies utilisées à mauvais escient par les humains pour nuire à d'autres humains, en masse. Elle est aggravée par la famine née d'un siège imposé par Israël, qu'on croirait sorti d'une autre époque. En conséquence, une famine provoquée par l'humain dévore les corps des bébés et des jeunes enfants.

« Pendant ce temps, les attaques se poursuivent contre l'UNRWA, la plus grande organisation humanitaire, dans le but de la démanteler et de refuser le statut de réfugié à des millions de Palestiniens. Entre les débats politiques et l'échec de la diplomatie, entre les points de discussion et les déclarations bien ficelées, l'enfer de Gaza s'aggrave de jour en jour.

« Les appels sont très clairs :

« - Les civils – où qu'ils soient – doivent être protégés. Chaque vie civile perdue est une tragédie.

« - Tous les otages de Gaza doivent être libérés.

« - Un cessez-le-feu doit être mis en oeuvre immédiatement.

« - Israël doit ouvrir davantage de points de passage terrestres et lever sans plus attendre toutes les restrictions imposées au travail de l'UNRWA.

« Il s'agit maintenant d'une course contre la montre pour restaurer notre humanité. »



---

## Négociations de trêve

Des sources au sein de la Résistance palestinienne ont révélé à *Al Mayadeen* les points détaillés de la proposition des médiateurs présentée au mouvement Hamas à une rencontre au Caire le 8 avril, clarifiant également la position du mouvement à ce sujet.

**Première étape** : Il s'agit du retour progressif des civils déplacés dans le nord de la bande de Gaza, sans qu'aucun nombre précis ne soit mentionné. Cette phase implique également la mise en place de logements temporaires dans la région nord, sous la supervision d'une équipe des Nations unies chargée d'assurer le retour en toute sécurité des personnes déplacées. Cinq cents camions d'aide seront livrés chaque jour, dont une partie sera allouée à la région nord, y compris des tentes et des caravanes. En outre, des efforts seront déployés pour réhabiliter les hôpitaux, les centres de santé et les boulangeries, tout en rétablissant les infrastructures telles que les routes, l'eau, l'électricité, l'assainissement et les réseaux de communication. En outre, les équipements destinés à l'enlèvement des débris seront autorisés à entrer sur le territoire.

La proposition israélienne de relocaliser ses forces « en dehors des zones densément peuplées » dans des lieux désignés par Israël a été rejetée par le Hamas, qui considère que l'expression « en dehors des zones densément peuplées » est vague, ce qui donnerait à Israël l'autorité de contrôler ces zones et d'établir une zone tampon. Toutefois, le Hamas a accepté la présence des forces d'occupation à la frontière, à condition qu'un retrait complet soit finalement effectué. Le Hamas a proposé que les forces israéliennes soient stationnées à la jonction de Netzarim dans le cadre de la première étape. Toutefois, il a souligné qu'à la fin de cette étape, toutes les forces doivent se retirer à l'extérieur des frontières.

La proposition comprend également la libération de 40 prisonniers israéliens, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, en échange de la libération de 900 prisonniers palestiniens, dont 100 condamnés à perpétuité. Cependant, tant le mouvement de résistance qu'Israël ont émis des objections quant aux détails de la mise en oeuvre de cette proposition.

**Deuxième étape** : La libération de tous les prisonniers israéliens et le retour à un « calme durable ». Le Hamas estime que l'expression « calme durable » n'était pas claire et souligne que la deuxième étape ne comporte aucune information concernant un cessez-le-feu ou un retrait complet des forces d'occupation israéliennes. La deuxième étape ne précise pas non plus le nombre de prisonniers palestiniens à libérer.

**Troisième étape** : Il s'agit de l'échange des dépouilles (mortelles) des Palestiniens et des Israéliens. Les sources ont révélé que l'accord est entièrement garanti par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis.

La délégation du Hamas a souligné la nécessité de parvenir à un accord qui mette fin à l'agression, garantisse le retrait des forces d'occupation israéliennes de Gaza, permette aux personnes déplacées de retourner librement dans leurs régions et lieux de résidence, soulage le peuple palestinien et lance la reconstruction de ce qui a été détruit par l'occupation israélienne. Le Hamas a ajouté qu'un accord d'échange de prisonniers devait être conclu, par lequel les détenus palestiniens seraient libérés en échange des prisonniers israéliens détenus par la Résistance palestinienne dans la bande de Gaza. Le mouvement a réitéré son engagement, de concert avec toutes les forces et factions palestiniennes, à atteindre les objectifs nationaux et à établir un État palestinien pleinement souverain avec al-Quds (Jérusalem) comme capitale, en affirmant le droit au retour et à l'autodétermination.



---

## **Les attaques criminelles d'Israël contre les hôpitaux de Gaza**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dirigé une mission multi-agences qui a accédé à l'hôpital al-Chifa dans le nord de la bande de Gaza le 5 avril afin de procéder à une évaluation préliminaire de l'étendue des destructions et d'identifier les besoins pour orienter les efforts futurs

de restauration de l'établissement. Al-Chifa a été assiégé par l'armée israélienne pendant deux semaines, du 18 mars au 1er avril, de nombreux médecins ont été exécutés et les bâtiments ont été laissés en ruine. Les sionistes, cherchant à terroriser les familles, ont tué de jeunes enfants devant leurs parents, forcé les gens à partir puis les ont massacrés dans ce qu'on a appelé des zones « sécuritaires ». Plus de 65 familles ont été forcées de quitter la zone entourant le complexe hospitalier, puis ont été violées et tuées.



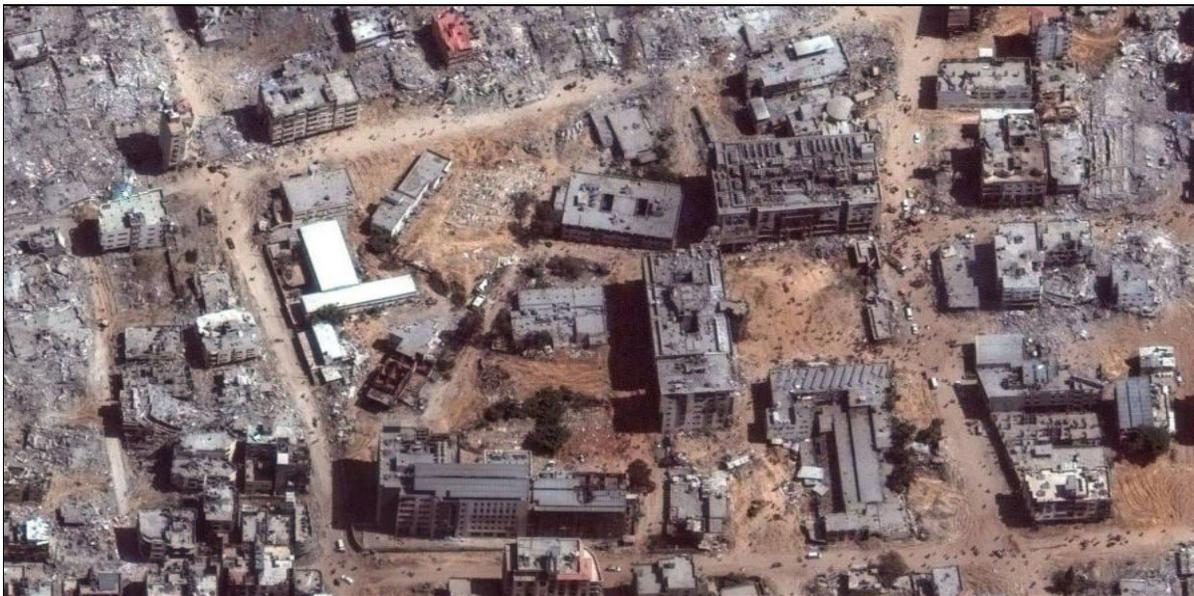
**L'hôpital al-Chifa, le 1er avril 2024, après le siège de l'armée israélienne.**

L'hôpital al-Chifa, qui était autrefois l'hôpital de référence le plus grand et le plus important de Gaza, n'est plus qu'une coquille vide depuis le dernier siège. Les services d'urgence, de chirurgie et de maternité de l'hôpital ont été gravement endommagés par les explosifs et les incendies. Au moins 115 lits dans ce qui était autrefois le service des urgences ont été brûlés et 14 couveuses dans l'unité de soins intensifs néonataux ont été détruites, parmi d'autres biens. Une évaluation approfondie par une équipe d'ingénieurs est nécessaire pour déterminer si ces bâtiments sont sûrs pour une utilisation future. L'usine d'oxygène de l'hôpital a été détruite. Le personnel de l'OMS a vu au moins cinq corps gisant partiellement couverts sur le sol, exposés à la chaleur. L'équipe a signalé une odeur âcre de corps en décomposition dans l'enceinte de l'hôpital.

Un autre rapport sur Reliefweb, fourni par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), déclare :

« Les membres de l'équipe d'Euro-Med Human Rights Monitorfield étaient présents à l'intérieur du complexe médical al-Chifa pendant l'attaque de l'armée israélienne et ses conséquences. Environ une semaine après la fin de l'opération militaire, lors de la récupération de dizaines de restes de victimes, Euro-Med Monitor a documenté des scènes horribles de parties de corps éparpillées sur le sol ainsi que des restes humains à l'intérieur d'une grande fosse creusée par les forces israéliennes dans la cour de l'un des hôpitaux al-Chifa.

« Selon les enquêtes en cours d'Euro-Med Monitor, qui comprennent des dizaines de témoignages documentés pendant et après l'opération israélienne, l'armée israélienne a commis de nombreux crimes graves contre tous les Palestiniens des environs, y compris l'assassinat et l'exécution de centaines de civils. Le sort de dizaines de personnes disparues n'est toujours pas connu aujourd'hui. »



**Hôpital al-Chifa et quartier environnant, 1er avril 2024**

Le même jour, une autre mission dirigée par l'OMS, qui se rendait aux hôpitaux al-Awda et Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Gaza, pour livrer des fournitures médicales et du carburant, déployer des équipes médicales d'urgence et aider à l'orientation des patients en situation critique, a subi des retards inutiles, notamment la détention du chauffeur d'un camion de ravitaillement qui faisait partie du convoi. Il a été détenu pendant plus d'une heure dans un endroit hors de vue de l'équipe de la mission. Entre la mi-octobre et la fin mars, plus de la moitié des missions de l'OMS ont été refusées, retardées, entravées ou reportées.

L'OMS note que sur les 36 hôpitaux principaux qui desservaient plus de 2 millions d'habitants de Gaza, seuls 10 restent à peu près fonctionnels, avec des limitations sévères sur les types de services qu'ils peuvent fournir. L'incursion militaire que les Forces de défense israéliennes (FDI) planifient à Rafah ne peut qu'entraîner une nouvelle réduction de l'accès aux soins de santé et aurait des conséquences sanitaires inimaginables, souligne l'OMS, qui ajoute que le démantèlement systématique des services de santé doit cesser.

L'OMS a réitéré ses appels à la protection des patients, des travailleurs sanitaires et humanitaires, des infrastructures de santé et des civils. Les hôpitaux ne doivent pas être militarisés, mal utilisés ou attaqués.

Le 24 mars, dans la ville de Khan Younès, au sud de Gaza, les FDI ont attaqué les hôpitaux al-Nasser et al-Amal, assiégeant les deux établissements avec un grand nombre de troupes et de véhicules, tandis que des avions de guerre bombardaient la ville. Le Croissant-Rouge palestinien a déclaré que les milliers de personnes qui cherchaient refuge dans les hôpitaux étaient en grand danger, tout comme leurs employés. Par des drones munis de haut-parleurs, l'armée israélienne a

exigé que toutes les personnes présentes quittent l'hôpital sans leurs vêtements, tandis que les troupes lançaient des bombes fumigènes pour les forcer à sortir. Dans le même temps, des bombardements aériens et des tirs d'artillerie ont visé sans relâche la zone et Khan Younès. Ces crimes sont notés et condamnés par la résistance palestinienne et les peuples du monde entier.



---

## Les médias israéliens accusent d'imposture l'auteur de l'histoire des «viols du Hamas»

Le journal israélien *Yedioth Ahronoth* a rapporté le 24 mars que des fonctionnaires israéliens se désolidariseraient publiquement de l'avocate Cochav Elkayam-Levy qui avait fabriqué et « diffusé de fausses histoires sur les atrocités du Hamas », révélant que l'avocate avait cherché à collecter des millions de dollars de dons pour une soi-disant « commission civile » dont elle est la seule membre.

Le 29 février, la ministre canadienne des Affaires étrangères a annoncé l'octroi d'un million de dollars aux « victimes des violences sexuelles commises par le Hamas ». Selon le rapport de CTV News, « Ottawa n'a pas précisé quels groupes recevront le million de dollars, ni quand. Le Canada offre également le soutien de la GRC pour les enquêtes, bien qu'il ne soit pas clair si les responsables israéliens ont fait une demande spécifique. »

*Yedioth Ahronoth* a fait un rapport plus détaillé sur Cochav Elkayam-Levy, qui est à la tête de l'Institut Deborah et chargée de cours au département des relations internationales de l'Université hébraïque. Elle a été l'une des premières à diffuser de fausses affirmations selon lesquelles le Hamas aurait commis des viols systématiques au cours de l'opération Déluge d'al-Aqsa. Elle a également créé une « commission civile » chargée d'enquêter sur les atrocités présumées du Hamas. Bien que le nom de la commission laisse entendre qu'il s'agissait d'un organe établi par le gouvernement, il n'était composé que d'Elkayam-Levy elle-même. Elle a ensuite sollicité des millions de dollars de dons pour la fausse commission, affirmant qu'un budget de 8 millions de dollars, dont 1,5 million de dollars pour les frais administratifs, était nécessaire.

Le rapport critique de *Yedioth Ahronoth* intervient quelques jours seulement après que Cochav Elkayam-Levy s'est vu décerner le Prix Israël pour ses efforts de « sensibilisation » aux atrocités présumées commises par le Hamas, le 7 octobre 2023.



---

### Nations unies

## Le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza

Le 25 mars, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution appelant à un « cessez-le-feu immédiat » à Gaza pour le reste du ramadan, le mois sacré des musulmans qui se terminait le 9 avril, et à l'expansion urgente des livraisons d'aide humanitaire. La résolution a été soutenue par 14 membres du Conseil de sécurité. Les États-Unis n'ont pas opposé leur veto et se sont abstenus. La résolution a été adoptée après 171 jours de la guerre génocidaire d'Israël contre Gaza et après que plusieurs tentatives de résolution ont été sapées, ont fait l'objet d'un veto catégorique ou ont été rendues inacceptables pour d'autres pays par les États-Unis. Bien que la résolution ait été adoptée,

les États-Unis ont veillé à ce qu'elle ne soit pas appliquée, tandis qu'Israël a simplement poursuivi ses massacres à Gaza et que le ramadan s'est achevé.



### **Texte de la résolution 2728 (2024) du Conseil de sécurité des Nations unies**

« Le Conseil de sécurité,

« *Réaffirmant* les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies,

« *Rappelant* toutes ses résolutions antérieures sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne,

« *Demandant* de nouveau à toutes les parties au conflit d'adhérer aux obligations que leur impose le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits humains et, à cet égard, déplorant toutes les attaques perpétrées contre des civils et des biens de caractère civil ainsi que tous les actes de violence et d'hostilité contre des civils et tous les actes de terrorisme, et rappelant que les prises d'otages sont prohibées par le droit international,

« *Se déclarant* profondément préoccupé par la situation humanitaire catastrophique qui règne dans la bande de Gaza,

« *Prenant note* de l'action diplomatique en cours menée par l'Égypte, les États-Unis d'Amérique et le Qatar, visant à parvenir à la cessation des hostilités, à obtenir la libération des otages et à accroître la fourniture et la distribution de l'aide humanitaire,

« 1. *Exige* un cessez-le-feu humanitaire immédiat pendant le mois du ramadan qui soit respecté par toutes les parties et mène à un cessez-le-feu durable, exige également la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et la garantie d'un accès humanitaire pour répondre à leurs besoins médicaux et autres besoins humanitaires, et exige en outre des parties qu'elles respectent les obligations que leur impose le droit international à l'égard de toutes les personnes qu'elles détiennent;

« 2. *Insiste* sur la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils et de renforcer la protection des civils dans l'ensemble de la bande de Gaza et exige à nouveau la levée de toutes les entraves à la fourniture d'une aide humanitaire à grande échelle, conformément au droit international humanitaire et aux résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023);

« 3. *Décide* de rester activement saisi de la question. »

La Fédération de Russie a proposé un amendement pour que la résolution précise qu'elle demande « un cessez-le-feu permanent et immédiat », comme elle l'avait fait dans un projet antérieur, mais cet amendement a fait l'objet d'un veto de la part des États-Unis.

### **La réponse d'Israël**

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a d'abord annulé la visite prévue d'une délégation de haut niveau à Washington pour discuter de l'invasion prévue de Rafah. Il a accusé les États-Unis d'avoir « reculé » par rapport à une « position de principe » en autorisant le vote sans conditionner le cessez-le-feu à la libération des otages. Face à l'insistance des États-Unis, il a accepté d'envoyer une délégation à une date non encore déterminée. Le 1er avril, le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis Jake Sullivan et le secrétaire d'État Antony Blinken ont tenu une consultation vidéo sur Rafah avec leurs homologues israéliens.

« Ce retrait nuit à la fois aux efforts de guerre et aux efforts visant à libérer les otages, parce qu'il donne l'espoir au Hamas que la pression internationale leur permettra d'obtenir un cessez-le-feu sans libération de nos otages », écrit dans un communiqué le bureau du premier ministre.

En ce qui concerne les personnes retenues en captivité à Gaza, ce qui n'a pas été dit, c'est que le refus d'Israël de négocier un cessez-le-feu permanent est la raison pour laquelle des Israéliens sont toujours retenus en captivité. En outre, le bombardement total de Gaza pendant près de six mois, sans parler de l'adoption de la « directive Hannibal » autorisant l'armée israélienne à tirer sur ses propres citoyens le 7 octobre 2023, a entraîné la mort par Israël d'un grand nombre de ceux que Netanyahu prétend vouloir secourir. Sans parler des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants palestiniens injustement détenus par Israël depuis le 7 octobre et depuis de nombreuses années, pour la liberté desquels le peuple et la résistance palestiniens se battent.

### **Réponse des États-Unis**

La Maison-Blanche a déclaré dans un communiqué que l'abstention des États-Unis « ne représente pas un changement dans notre politique [...] mais parce que le texte final ne contient pas les termes que nous jugeons essentiels, comme la condamnation du Hamas, nous n'avons pas pu le soutenir ». Jake Sullivan, conseiller à la Sécurité nationale des États-Unis, a souligné en conférence de presse que la résolution n'était pas contraignante.

L'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a expliqué l'abstention des États-Unis en disant : « Nous nous rapprochons d'un accord pour un cessez-le-feu immédiat avec la libération de tous les otages, mais nous n'y sommes pas encore. » Elle a conditionné le cessez-le-feu et l'aide humanitaire à « la libération de tous les otages ». Elle a subordonné un cessez-le-feu permanent à la réalisation de l'objectif commun d'Israël et des États-Unis, à savoir l'élimination de la résistance palestinienne.

Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a également assorti la mise en oeuvre de la résolution de « conditions » qui ne figurent pas dans la résolution liant la distribution de l'aide à la libération des otages. Malgré le rôle criminel des États-Unis, coupables de génocide pour leur soutien militaire, financier et économique à l'occupation israélienne et au massacre de Gaza, il a tenté de donner l'apparence d'un soutien américain à l'aide humanitaire. Il a dit : « Cette résolution reconnaît en outre explicitement les négociations laborieuses et ininterrompues menées par les gouvernements de l'Égypte, d'Israël, du Qatar et des États-Unis pour parvenir à une telle libération dans le cadre d'un cessez-le-feu, ce qui permettrait également d'accroître l'aide humanitaire apportée aux civils palestiniens et de construire une solution plus durable. »

Le porte-parole de la Maison-Blanche pour la Sécurité nationale, John Kirby, tout comme le conseiller Sullivan, a rejeté sans ménagement la résolution et a déclaré une fois de plus qu'en ce qui concerne les États-Unis, Israël a carte blanche pour mener à bien son génocide. Il a également indiqué que les États-Unis ne respecteraient pas leur obligation d'arrêter les livraisons d'armes et l'aide financière à Israël. Il a dit : « Il s'agit d'une résolution non contraignante. Elle n'a donc aucune incidence sur Israël et sur la capacité de ce dernier à poursuivre le Hamas. » En réponse à la question d'un journaliste, il a affirmé : « Bien sûr, nous soutenons toujours Israël. [...] Nous continuons de fournir des outils, des systèmes d'armes, pour qu'Israël puisse se défendre. »

## Réponse du Hamas

Le Hamas a salué la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et a affirmé qu'il était « prêt à s'engager dans un processus immédiat d'échange de prisonniers qui mènerait à la libération des prisonniers des deux côtés ».

Basem Naim, un haut responsable du bureau politique du Hamas, a déclaré à *Al Jazeera* : « C'est le rôle de la communauté internationale de contraindre Israël et de mettre fin à cette politique de deux poids, deux mesures. »

Husam Badran, un autre membre du bureau politique du Hamas, a souligné que le Hamas poursuit la résistance tout en entreprenant un travail politique et de négociation pour atteindre un objectif clair et spécifique lié aux besoins du peuple palestinien en général et des habitants de Gaza en particulier. Il a dit que la position de la délégation de négociation du Hamas est ferme compte tenu de la fermeté du peuple palestinien et de sa résistance sur le terrain. Le responsable du Hamas a déclaré que la fin des hostilités israéliennes dans la bande de Gaza, l'acheminement de l'aide humanitaire et le retour des personnes déplacées sont les priorités du mouvement de résistance. Le responsable a déclaré que la proposition du Hamas est basée sur un plan de reconstruction clair et ne se limite pas à la libération de prisonniers comme le préconisent les forces d'occupation.

## La Chine explique pourquoi la résolution rédigée par les États-Unis le 22 mars n'a pas été adoptée

Les États-Unis avaient déposé la semaine dernière une résolution sur Gaza, qui a été votée et n'a pas été adoptée le 22 mars.

L'ambassadeur de Chine aux Nations unies, Zhang Jun, a expliqué : « Lorsqu'on compare les deux textes, les différences sont évidentes. Le texte d'aujourd'hui [du 25 mars] est sans ambiguïté et va dans le bon sens, en exigeant un cessez-le-feu immédiat, alors que le texte précédent [du 22 mars] était évasif et ambigu. Le texte d'aujourd'hui exige un cessez-le-feu inconditionnel, alors que le texte précédent posait des conditions préalables à un cessez-le-feu. Le texte d'aujourd'hui reflète les attentes générales de la communauté internationale et bénéficie du soutien collectif des États arabes, alors que le précédent avait été rejeté collectivement par les États arabes. Les différences entre les deux textes se résument à la question de savoir s'il doit y avoir un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et si la punition collective de la population de Gaza doit être autorisée à se poursuivre. Sur cette question, comme la plupart des membres de la communauté internationale, la Chine a été très claire dès le départ. Que nous ayons voté contre le texte de vendredi [22 mars] ou pour celui d'aujourd'hui, notre vote s'est appuyé sur notre position et nos propositions qui sont demeurées inchangées et cohérentes. »



# Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies adopte quatre résolutions de soutien au peuple palestinien



Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté quatre résolutions lors de sa 55e session ordinaire, le 5 avril, qui condamnent la guerre actuelle d'Israël contre Gaza ainsi que d'autres crimes de longue date de l'occupation. Le Conseil des droits de l'homme compte 47 membres. Contrairement au Conseil de sécurité, il ne dispose pas de sièges permanents et aucune grande puissance n'y exerce un veto. Ainsi, si les États-Unis ont voté contre les quatre résolutions, ils n'ont pas été en mesure de bloquer leur adoption.

## Sur la situation des droits de l'homme à Gaza

La résolution A/HRC/55/L.30 intitulée « Situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et obligation de garantir les principes de responsabilité et de justice », adoptée par 28 voix pour, 6 voix contre et 13 abstentions, exige qu'Israël lève immédiatement son blocus de la bande de Gaza et mette fin à toutes les autres formes de châtiment collectif. Il demande qu'un cessez-le-feu soit immédiatement instauré à Gaza, que soient immédiatement assurés l'accès humanitaire et l'acheminement d'une aide humanitaire d'urgence, en particulier par les points de passage et les voies terrestres, et que soit rétabli d'urgence l'approvisionnement de la population palestinienne de Gaza en produits de première nécessité. Le Conseil demande aussi à tous les États de prendre immédiatement des mesures pour empêcher la poursuite du transfert forcé de Palestiniens à l'intérieur ou à partir de Gaza.

## Sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination

Par cette résolution A/HRC/55/L.13 adoptée par 42 voix pour, 2 voix contre et 3 abstention, le Conseil demande à Israël, Puissance occupante, de mettre fin immédiatement à son occupation du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de lever tous les obstacles à l'indépendance politique, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Palestine, et réaffirme son soutien à la solution reposant sur l'existence de deux États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Le Conseil demande à tous les États de s'acquitter de leur obligation de n'accorder ni reconnaissance, ni aide, ni assistance s'agissant des violations graves de normes impératives du droit international commises par Israël, en particulier de l'interdiction d'acquérir des territoires par la force, afin de garantir l'exercice du droit à l'autodétermination, et leur demande également de coopérer davantage afin de mettre un terme, par des moyens licites, à ces violations graves et aux politiques et pratiques illégales d'Israël.

### **Sur les droits de l'homme dans le Golan syrien occupé**

La résolution A/HRC/55/L.14 adoptée par 29 voix pour, 14 voix contre et 4 abstentions concerne les droits de l'homme dans le Golan syrien occupé. Elle exige qu'Israël se conforme aux résolutions antérieures sur la question et qu'il mette immédiatement fin à tous les plans et activités de colonisation dans le Golan syrien occupé. La résolution stipule également que toutes les mesures et actions législatives et administratives prises ou à prendre par Israël qui visent à modifier le caractère et le statut juridique du Golan syrien occupé sont nulles et non avenues. Elle demande au secrétaire général des Nations unies de diffuser la résolution aussi largement que possible auprès des gouvernements, des organes et agences des Nations unies, ainsi que des organisations internationales, et de faire rapport sur cette question au Conseil des droits de l'homme lors de sa 58e session (en mars 2025).

### **Sur les colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé**

La résolution A/HRC/55/L.28, adoptée par 36 voix pour, 3 voix contre et 8 abstentions, concerne les colonies illégales d'Israël dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Elle appelle Israël à se conformer au droit international et à cesser toutes ses actions qui modifient le caractère, le statut et la composition démographique du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et du Golan syrien occupé, et à mettre fin sans délai à son occupation des territoires occupés depuis 1967. Tous les États sont invités à ne prendre aucune mesure susceptible de reconnaître ou d'aider Israël dans ces activités. Elle demande à la Commission internationale indépendante d'enquête sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël, de faire rapport sur les colons et leurs groupes « qui se sont livrés ou continuent de se livrer à des actes de terreur, de violence ou d'intimidation à l'encontre de civils palestiniens et sur les mesures prises par Israël et par des États tiers ». Le haut-commissaire aux droits de l'homme doit rendre compte de la mise en oeuvre de la résolution lors de la 59e session du Conseil.

Ces résolutions du Conseil des droits de l'homme montrent que lorsque les États-Unis ne sont pas en mesure d'exercer leur droit de veto, la volonté de la majorité des États membres de l'ONU de demander des comptes à Israël prévaut. Toutefois, cela soulève une fois de plus la nécessité fondamentale de réformer l'ONU, afin que ces résolutions soient efficaces à empêcher Israël de bafouer le droit international et de mettre fin à ses crimes génocidaires brutaux.



---

## **Rapport de la rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés**

Il existe des « motifs raisonnables » de croire qu'Israël commet un génocide contre les Palestiniens de Gaza, a déclaré le 26 mars la rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés. Francesca Albanese s'exprimait devant le Conseil

des droits de l'homme des Nations unies à Genève, où elle a présenté son dernier rapport, intitulé *Anatomie d'un génocide*, au cours d'un dialogue interactif avec les États membres de l'ONU.

« Depuis plus de 76 ans, ce processus opprime les Palestiniens en tant que peuple de toutes les manières imaginables, en écrasant leur droit inaliénable à l'autodétermination sur les plans démographique, économique, territorial, culturel et politique, écrit-elle. Le génocide à Gaza est l'étape la plus extrême d'un processus colonial de longue date d'effacement des Palestiniens de souche. » « J'implore les États membres de respecter leurs obligations, à commencer par l'imposition d'un embargo sur les armes et de sanctions à l'encontre d'Israël, et de veiller ainsi à ce que l'avenir ne continue pas à se répéter », a-t-elle conclu.

Francesca Albanese a indiqué que [au moment où elle s'adressait au Conseil] 32 333 Palestiniens avaient été tués par Israël depuis le 7 octobre 2023, dont plus de 13 000 enfants. Plus de 12 000 personnes sont présumées mortes sous les décombres et 74 694 ont été blessées, dont beaucoup avec des séquelles mortelles. Soixante-dix pour cent des zones résidentielles ont été détruites. Quatre-vingt pour cent de la population a été déplacée de force. Des milliers de familles ont perdu des êtres chers ou ont été entièrement décimées. Nombre d'entre elles n'ont pas pu enterrer et pleurer leurs proches et ont été contraintes de laisser leurs corps en décomposition dans les maisons, dans la rue ou sous les décombres.

Des milliers de Palestiniens ont été détenus et systématiquement soumis à des traitements inhumains et dégradants. Deux millions d'entre eux ont été contraints de souffrir de la faim et de la famine. « Le traumatisme collectif incalculable sera ressenti par les générations à venir », a déclaré la rapporteure spéciale.

Le discours anti-palestinien véhément qui dépeint l'ensemble du peuple palestinien de Gaza comme un ennemi à éradiquer et à éliminer par la force est omniprésent dans tous les segments de la société israélienne, a déclaré Francesca Albanese. « Les appels à l'anéantissement violent lancés par de hauts responsables israéliens dotés d'une autorité de commandement à l'intention des soldats en service sur le terrain constituent une preuve irréfutable de l'encouragement explicite et public à commettre un génocide », a-t-elle déclaré.

L'une des principales conclusions du rapport est que les dirigeants et les soldats israéliens ont intentionnellement déformé les règles fondamentales du droit international humanitaire – distinction, proportionnalité et précaution – dans le but de légitimer la violence génocidaire à l'encontre du peuple palestinien. « En redéfinissant délibérément les catégories de boucliers humains, d'ordres d'évacuation, de zones de sécurité, de dommages collatéraux et de protection médicale, Israël a utilisé leurs fonctions de protection comme 'camouflage humanitaire' pour dissimuler sa campagne génocidaire », a-t-elle déclaré.

« Depuis plus de 70 ans, ce processus étouffe les Palestiniens en tant que peuple – démographiquement, culturellement, économiquement et politiquement – écrasant leur droit inaliénable à l'autodétermination dans le but de les déplacer et d'exproprier et de contrôler leurs terres, a-t-elle ajouté. La Nakba en cours doit être stoppée et réparée une fois pour toutes. »

Mme Albanese a déclaré que son rapport était un appel au monde entier à veiller à ce qu'Israël et les États tiers respectent les obligations indérogables qui leur incombent en vertu de la *Convention sur le génocide*, afin d'empêcher de nouvelles pertes humaines, d'aider les survivants à reconstruire leur vie et de veiller à ce qu'ils répondent pleinement de leurs actes, tant sur le plan de la responsabilité pénale individuelle que sur le plan de la responsabilité de l'État.



## **La CIJ ordonne d'autres mesures enjoignant Israël à mettre fin au génocide dans la bande de Gaza**

Le 28 mars, la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné de nouvelles mesures conservatoires demandant à Israël de « veiller, avec effet immédiat, à ce que son armée ne commette pas d'actes constituant une violation de l'un quelconque des droits des Palestiniens de Gaza en tant que groupe protégé en vertu de la *Convention sur le génocide*, y compris en empêchant, d'une quelconque façon, la livraison d'aide humanitaire requise de toute urgence ».

L'Afrique du Sud, qui a documenté le génocide israélien dans la requête qu'elle a présentée à la CIJ en décembre, avait demandé des mesures additionnelles face au refus d'Israël de se conformer à celles émises précédemment.

Les mesures de la CIJ stipulent qu'« au vu de la dégradation des conditions de vie auxquelles sont soumis les Palestiniens de Gaza, en particulier de la propagation de la famine et de l'inanition », Israël doit « prendre toutes les mesures nécessaires et effectives pour veiller sans délai, en étroite coopération avec l'ONU, à ce que soit assurée, sans restriction et à grande échelle, la fourniture par toutes les parties intéressées des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence » dans la bande de Gaza.

L'ordonnance précise que l'aide nécessaire comprend la nourriture, l'eau, l'électricité, le combustible, les abris, les vêtements, les produits et installations d'hygiène et d'assainissement, ainsi que le matériel et les soins médicaux. Elle appelle également Israël à accroître « la capacité et le nombre des points de passage terrestres et en maintenant ceux-ci ouverts aussi longtemps que nécessaire ». Les sionistes sont également appelés à ne pas empêcher, « d'une quelconque façon, la livraison d'aide humanitaire requise de toute urgence ».

Israël doit soumettre à la CIJ un rapport sur toutes les mesures prises dans un délai d'un mois.

Comme c'était le cas auparavant, et la nécessité de nouvelles mesures le montre clairement, la CIJ n'a aucun pouvoir d'exécution et les sionistes se renforcent dans leur impunité et leur brutalité, avec le soutien total des États-Unis. La résistance en Palestine et le soutien dans le monde entier, qui est décisive, se poursuivent également sans relâche.



---

## **La Colombie et l'Irlande se joignent à l'Afrique du Sud pour dénoncer le génocide israélien à Gaza**

La Colombie et l'Irlande se sont jointes à la requête que l'Afrique du Sud a portée devant la Cour internationale de justice (CIJ) le 29 décembre 2023. Les deux pays sont signataires de la *Convention sur le génocide* de 1948 et ont donc le droit d'intervenir. Ils peuvent tous deux présenter des informations concernant des violations de la Convention, mais ne sont pas autorisés à demander à la Cour de prendre des mesures conservatoires supplémentaires. Il est du devoir de tous les États parties à la convention, y compris les États-Unis et le Canada, de promouvoir et d'assurer, par tous les moyens à leur disposition, le respect de ses dispositions et d'empêcher sa violation par tout autre État.

La « Déclaration d'intervention » de la Colombie énonce les normes de la Convention qui sont en cause dans cette affaire. La Colombie est convaincue que la communauté internationale doit agir et

soutenir le droit à l'existence du peuple palestinien, menacé par les actions d'Israël, et que dans les circonstances actuelles, cela équivaut à défendre la validité du droit international et de la *Convention sur le génocide*, l'une des grandes conquêtes juridiques et morales de l'humanité. La Colombie a décidé que la meilleure façon de demander des comptes à Israël était de s'associer à la démarche de l'Afrique du Sud.



**Action de solidarité avec la Palestine à Bogota, Colombie, le 3 mars 2024**

Au niveau politique, le gouvernement colombien a déclaré qu'il souhaitait soutenir l'intervention courageuse de l'Afrique du Sud en poursuivant Israël devant la Cour internationale de justice pour le génocide qu'il commet à Gaza.

Le gouvernement irlandais a également décidé d'intervenir dans la requête de l'Afrique du Sud qui accuse Israël de génocide. Le cabinet irlandais va entreprendre la rédaction d'une « déclaration d'intervention » qui sera soumise dans les prochains mois.

S'agissant de la situation actuelle, le ministre des Affaires étrangères de l'Irlande, Micheal Martin, a déclaré le 28 mars à propos du refus d'Israël de laisser entrer suffisamment de nourriture à Gaza : « C'est criminel. Il est absolument scandaleux que des enfants souffrent de malnutrition, que la moitié de la population soit confrontée à la famine et à d'autres problèmes d'insécurité alimentaire. Cela n'a pas lieu d'être. »

L'Irlande a également signé récemment la *Convention de La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquêtes et de poursuites concernant les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et d'autres crimes internationaux*. La Convention prévoit des mécanismes de coopération internationale pour renforcer la lutte contre les crimes internationaux les plus graves.



---

## **Le Nicaragua poursuit l'Allemagne devant la Cour internationale de justice**

Le 9 avril, la Cour internationale de justice (CIJ) a conclu deux jours d'audience sur la demande de mesures conservatoires présentée par le Nicaragua pour contraindre l'Allemagne à remplir ses obligations en matière de droit humanitaire et de participation au « génocide plausible » perpétré

par Israël contre les Palestiniens de Gaza et des territoires occupés, conformément à l'arrêt antérieur de la Cour.

Les mesures conservatoires demandées par le Nicaragua sont les suivantes :

1) L'Allemagne doit suspendre immédiatement son aide à Israël, notamment son assistance militaire ainsi que l'exportation et les autorisations d'exportation de matériel militaire et d'armes de guerre, dans la mesure où cette aide sert ou pourrait servir à commettre ou à faciliter des violations graves de la convention sur le génocide, du droit international humanitaire ou d'autres normes impératives du droit international général.

2) L'Allemagne doit immédiatement veiller à ce que le matériel militaire, les armes de guerre et les autres équipements utilisés à des fins militaires qui ont déjà été livrés à Israël par l'État allemand ou des entités allemandes ne servent pas à commettre ou à faciliter des violations graves de la convention sur le génocide, du droit international humanitaire ou d'autres normes impératives du droit international général.

3) L'Allemagne doit rétablir son soutien et son financement de l'UNRWA en ce qui concerne les opérations de celui-ci à Gaza.

La République fédérale d'Allemagne a présenté sa réponse et a demandé à la Cour de :

1) rejeter la demande d'indication de mesures conservatoires présentée par la République du Nicaragua; et

2) se désister entièrement de l'affaire.

L'importance de la requête du Nicaragua est examinée par Abdel Ghany Sayed dans un article intitulé « The juridical breakthrough in Nicaragua's case against Germany at the World Court » (L'avancée juridique dans l'affaire du Nicaragua contre l'Allemagne à la Cour mondiale), publié par l'organisation médiatique indépendante Madamasr.com, basée en Égypte.

L'auteur souligne que dans sa requête, le Nicaragua accuse l'Allemagne d'avoir manqué à ses obligations de prévention du génocide et des crimes de guerre, ainsi que d'avoir facilité ces crimes et d'y avoir participé. La portée de la plainte contre l'Allemagne est étendue, puisqu'elle porte non seulement sur son rôle dans les actes commis à Gaza, qui relèvent de la *Convention sur le génocide*, mais aussi sur les crimes de guerre commis dans tous les territoires occupés de la Palestine, conformément au *Protocole additionnel (I) aux Conventions de Genève*.

Le Nicaragua affirme que la fourniture par l'Allemagne d'un « soutien politique, financier et militaire à Israël », en connaissance des crimes commis, notamment par l'utilisation d'équipements militaires allemands, constitue un crime.

Le Nicaragua a identifié deux fondements juridiques qui criminalisent les actions de l'Allemagne. Premièrement, il cite la convention sur le génocide de 1948, accusant l'Allemagne d'avoir manqué à ses obligations en vertu de la convention en apportant un soutien politique, financier et militaire à Israël. Outre la fourniture d'armes à Israël, le Nicaragua accuse l'Allemagne de faciliter le génocide en pratique en cessant de financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Le Nicaragua considère l'arrêt du financement de l'UNRWA, qui joue un rôle crucial dans les efforts de secours et la documentation de la situation sur le terrain, comme un niveau plus élevé de complicité dans les crimes commis.

La deuxième base juridique qui distingue l'affaire du Nicaragua de celle de l'Afrique du Sud est le droit humanitaire international, en particulier les *Conventions de Genève* de 1949 et leur *Protocole additionnel (I)* de 1977, ce qui donne à sa plainte une portée plus étendue que celle de l'Afrique du

Sud, puisqu'elle concerne la commission de nombreux crimes de guerre dans tous les territoires palestiniens occupés depuis 1967, et pas seulement le génocide à Gaza.

L'article explique que, normalement, un État ne peut être contraint de comparaître devant la CIJ à moins qu'un différend entre deux ou plusieurs États ne soit soumis à la Cour avec le consentement des États. Sachant qu'Israël ne donnera jamais son consentement, dans sa requête en justice l'Afrique du Sud n'a pas invoqué une disposition juridique spécifique qui accorde à la CIJ la compétence sans le consentement des parties tant que le litige est lié à la *Convention sur le génocide* (article 9). En raison de ce geste stratégique, l'Afrique du Sud a été contrainte de limiter sa plainte contre Israël à l'accusation de génocide.

En revanche, la requête du Nicaragua est fondée sur le fait que le Nicaragua et l'Allemagne ont tous deux signé une déclaration reconnaissant la compétence de la Cour « comme obligatoire de plein droit et sans convention spéciale » (article 36 du *Statut de la Cour internationale de justice*). L'Allemagne a déposé cette déclaration en 2008, rendant la juridiction de la CIJ obligatoire à son égard sans avoir besoin de son consentement préalable. Israël et les États-Unis n'ont pas fait une telle déclaration, car ils craignent d'être soumis à la juridiction de la CIJ, ce qui est précisément la raison pour laquelle le Nicaragua a déposé sa plainte contre l'Allemagne plutôt que contre les États-Unis.

La requête du Nicaragua auprès de la CIJ porte sur une question cruciale, à savoir que le soutien politique, financier et militaire de l'Allemagne à Israël constitue une violation de son obligation de veiller au respect du droit humanitaire international (article 1er commun aux conventions de Genève) et des règles coutumières qui dictent que les États « ne peuvent encourager les violations du droit humanitaire international par les parties à un conflit armé. Ils doivent exercer leur influence, dans la mesure du possible, pour faire cesser les violations du droit international humanitaire. » (*Paragraphes 17 et 18 de la demande du Nicaragua; règle 144, base de données du Comité international de la Croix-Rouge sur le droit humanitaire international*)

L'importance de la demande du Nicaragua réside dans sa capacité à créer un précédent juridique qui dissuaderait les pays de soutenir des opérations militaires impliquant des crimes internationaux graves. Cette affaire pourrait conduire à une mise en oeuvre sans précédent de l'obligation des États de s'abstenir d'actions telles que le commerce d'armes et les exportations vers des pays commettant des crimes internationaux graves. Dans le cas de la guerre actuelle, cette dissuasion s'étend non seulement aux pays qui soutiennent les actions d'Israël à Gaza depuis octobre 2023, mais aussi dans les territoires occupés depuis 1967.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a publié une déclaration saluant l'intervention du Nicaragua à la CIJ et a appelé les pays du monde « à suivre l'exemple du Nicaragua, de l'Afrique du Sud et d'autres pays qui ont refusé de fermer les yeux sur le crime commis par l'entité d'occupation sioniste à Gaza, avec le soutien manifeste des gouvernements occidentaux ». Le Hamas a également appelé la CIJ à rendre « des décisions fermes qui conduiraient à l'arrêt du génocide en cours à Gaza, en dépit de ses décisions antérieures, que l'ennemi sioniste a ignorées, comme toutes les décisions, tous les accords et toutes les lois internationales ».

## **La cause du Nicaragua**

Le Nicaragua a fait valoir que les responsables allemands au plus haut niveau « ont reconnu que la situation à Gaza soulève des doutes quant au respect des règles élémentaires du droit international et que ces questions doivent être abordées » et « pourtant, en ce moment-même, l'exportation d'armes et d'équipements militaires allemands vers Israël, susceptibles d'être utilisés pour commettre ces graves violations du droit international, se poursuit ».

Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur du Nicaragua aux Pays-Bas, Carlos José Arguello Gomez, a expliqué que « de graves violations du droit humanitaire international, y compris un génocide, ont lieu en Palestine » et qu'elles sont « commises ouvertement ». Lorsqu'une situation de cette nature se produit ou risque de se produire, les obligations de tous les États sont claires : non seulement les États ne doivent pas favoriser la situation en aidant ou en assistant l'auteur, mais ils doivent faire tout leur possible pour empêcher ces violations. « L'Allemagne a manqué à ces obligations imposées à tous les États », a déclaré l'ambassadeur.

En ce qui concerne l'arrêt de la CIJ du 26 janvier, selon lequel il est plausible qu'Israël commette des actes de génocide à Gaza, l'Allemagne avait l'obligation de cesser d'aider Israël. « L'obligation de prévenir un génocide naît lorsqu'il devient clair qu'un génocide est en train d'être commis », a déclaré l'ambassadeur nicaraguayen. Or, l'Allemagne « continue à ce jour de fournir une assistance militaire à Israël ». Il a ajouté :

« L'Allemagne est responsable dans la mesure où ces infractions ont rendu possible ou facilité ces graves violations des normes juridiques internationales générales visant le peuple palestinien, non seulement dans la bande de Gaza, mais aussi dans les territoires occupés et en Israël même. C'est ce qui justifie à la fois la demande du Nicaragua adressée à l'Allemagne et la demande de mesures conservatoires.

« L'Allemagne ne peut qu'être consciente que les munitions, l'équipement militaire et les armes de guerre qu'elle fournit à Israël soutiennent le génocide à Gaza. [...] Le fait est que l'assurance de l'approvisionnement et du remplacement des armements est cruciale pour la poursuite des attaques d'Israël à Gaza. »

En ce qui concerne l'UNRWA, le Nicaragua a fait valoir que la décision de l'Allemagne de suspendre les fonds qui lui sont destinés constitue également une aide et un encouragement au génocide contre le peuple palestinien

Par ses actions, l'Allemagne est seule « responsable dans la mesure où ces violations ont rendu possibles ou facilité ces graves violations des normes juridiques internationales générales dirigées contre le peuple palestinien, non seulement dans la bande de Gaza mais aussi dans les territoires occupés et en Israël même », a déclaré Carlos José Arguello Gomez.

L'article 3 de la convention des Nations unies sur le génocide prévoit que la « complicité dans le génocide » est un acte punissable. « L'Allemagne était consciente et continue d'être consciente du risque que les armes qu'elle fournit soient utilisées par Israël pour commettre un génocide contre les Palestiniens », a déclaré l'ambassadeur du Nicaragua, qui ajoute : « Il est extrêmement urgent que l'Allemagne suspende l'aide qu'elle fournit à Israël à cette fin. Cette aide et cette assistance relèvent directement de la définition de la complicité énoncée à l'article 3. » La manière dont les armements et les fournitures militaires fournis par l'Allemagne sont utilisés par Israël dans son attaque génocidaire contre le peuple palestinien n'a pas d'importance, a-t-il fait valoir. « Le fait est que l'assurance de fournitures et de remplacement d'armements est cruciale pour la poursuite des attaques d'Israël à Gaza », a-t-il insisté.

### **Les arguments de l'Allemagne**

Le journal *The Guardian* a résumé l'argument de l'Allemagne comme suit : L'Allemagne a déclaré que la sécurité d'Israël était au cœur de sa politique étrangère en raison de l'histoire de l'Holocauste, mais elle a nié les accusations selon lesquelles elle aide au génocide à Gaza en armant Israël. Les représentants juridiques de l'Allemagne ont déclaré à la Cour : « Notre histoire est la raison pour laquelle la sécurité d'Israël a été au cœur de la politique étrangère de l'Allemagne. » En 2008, la chancelière Angela Merkel a parlé de la « responsabilité historique particulière de

l'Allemagne à l'égard de la sécurité d'Israël » comme partie de la « raison d'État » de l'Allemagne. Le chancelier fédéral Olaf Scholz a réitéré ce point dans son discours au Bundestag le 12 octobre 2023 : « Notre histoire, notre responsabilité découlant de la Shoah nous imposent le devoir permanent de défendre l'existence et la sécurité de l'État d'Israël. C'est cette responsabilité qui nous guide. »



**Manifestation à Berlin, Allemagne, en soutien à la Palestine et en opposition au génocide israélien, 16 mars 2024. Des actions ont eu lieu malgré les tentatives de criminalisation.**

En ce qui concerne les armes, l'Allemagne a réagi à la requête du Nicaragua en disant : « Lorsque l'Allemagne a apporté son soutien à Israël, notamment sous la forme d'exportations d'armes et d'autres équipements militaires, la qualité et les objectifs de ces livraisons ont été grossièrement déformés par le Nicaragua. » En ce qui concerne l'aide humanitaire, le rapport précise que « l'Allemagne continue de fournir une aide humanitaire [à Gaza] tous les jours ».

L'Allemagne a fait valoir qu'elle ne pouvait pas être coupable de manquement à ses obligations en vertu du droit international humanitaire ou de la décision antérieure de la CIJ concernant un génocide israélien plausible, car elle est en faveur d'une solution à deux États et du droit des Palestiniens à l'autodétermination, à exercer dans les territoires qui ont été occupés en 1967. L'Allemagne est le plus grand donateur individuel d'aide humanitaire, avec 203,55 millions d'euros en 2023 et 50,95 millions d'euros en 2024 jusqu'à présent, mis en oeuvre non seulement par l'intermédiaire de l'UNRWA, mais aussi par des organisations telles que le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial, la Croix-Rouge internationale (CICR) et la Croix-Rouge allemande. L'Allemagne a triplé son soutien depuis octobre 2023, selon l'organisation.

Dans sa déclaration à la cour, l'Allemagne soutient : « La majeure partie de la requête et de la demande du Nicaragua à la CIJ porte sur le comportement d'Israël et les violations alléguées du droit international par Israël, soutient la partie allemande. Mais il ne s'agit pas d'une affaire intentée contre Israël. Le Nicaragua a engagé une procédure contre l'Allemagne. L'Allemagne rejette les accusations du Nicaragua : elles ne sont fondées ni en fait ni en droit. Elles dépendent d'une évaluation du comportement d'Israël, qui n'est pas partie à la présente procédure. »

Lorsque l'Allemagne a apporté son soutien à Israël, notamment sous la forme d'exportations d'armes et d'autres équipements militaires, elle affirme que « la quantité et les objectifs de ces livraisons ont été grossièrement déformés par le Nicaragua ». « L'Allemagne ne fournit des armes que sur la base d'un examen détaillé, un examen qui non seulement respecte, mais en fait dépasse

de loin les exigences du droit international. [...] La fourniture d'armes et d'autres équipements militaires par l'Allemagne à Israël est soumise à une évaluation permanente de la situation sur le terrain. »

Dans sa déclaration finale, l'Allemagne affirme : « Nous soutenons le droit d'Israël à la sécurité et à l'autodéfense, tout en insistant pour que ses limites soient scrupuleusement respectées. »

## Défis

Dans son article sur la requête du Nicaragua, Abdel Ghany Sayed soulève plusieurs défis qui se poseront. La CIJ pourrait sommairement rejeter la demande du Nicaragua au motif qu'Israël n'a pas accepté la compétence de la Cour dans ce litige et que le comportement présumé d'Israël à l'égard de l'Allemagne n'a pas encore été judiciairement qualifié de génocide.

Il dit que la cour peut rejeter sommairement la demande du Nicaragua au motif qu'elle ne peut statuer sur le comportement d'Israël dans le contexte des crimes de guerre visés par les conventions de Genève et qu'elle ne peut donc pas déterminer si le soutien de l'Allemagne enfreint les conventions de Genève.

Enfin, il écrit que la demande du Nicaragua que l'Allemagne rétablisse son soutien financier à l'UNRWA est une demande litigieuse. « S'il est permis de considérer que la campagne menée par l'Allemagne et d'autres pays, dont les États-Unis, contre l'UNRWA fait partie d'un effort organisé pour soutenir les crimes d'Israël à Gaza, l'obligation juridique de prévenir et de sanctionner le génocide et les crimes de guerre n'implique pas intrinsèquement la fourniture d'un soutien financier à une organisation ou une entité. »



---

## Des sujets de préoccupation pour le mouvement à la défense de la Palestine et contre le génocide israélien

### Le gouvernement canadien dénoncé pour son mépris de la vie des Palestiniens

– Diane Johnston –



Lors d'une conférence de presse tenue le 2 avril à l'occasion du sixième sit-in de Samar Alkhdour devant le bureau du ministre de l'Immigration Marc Miller, une membre du Mouvement de la

jeunesse palestinienne a expliqué que « la famille Alkhdour est l'un des nombreux cas où des familles palestiniennes ont perdu leurs proches à cause des mesures discriminatoires de notre gouvernement ». Elle a ajouté que de nombreuses personnes au Canada « tentent désespérément de rejoindre leurs familles et de les mettre en sécurité. Nous sommes ici pour demander justice au gouvernement canadien qui n'a pas agi assez vite et pour exiger qu'il agisse avant que d'autres familles ne se retrouvent dans la même situation. »

En 2017, il était prévu que Samar, son mari, sa fille Jana, gravement handicapée, et leurs deux autres enfants quittent Gaza pour les États-Unis, afin qu'elle puisse poursuivre ses études de maîtrise. Mais cela n'a pas fonctionné, car les autorités israéliennes ont rejeté la demande de départ de son mari. Samar a néanmoins décidé de quitter Gaza avec deux de ses enfants et de laisser Jana à la garde de son père.

En 2018, le mari de Samar a été autorisé à partir, mais comme le transport en ambulance n'a pas pu être assuré entre Gaza et l'Égypte, Jana a été contrainte de rester sur place avec un membre de sa famille.

En 2019, Samar, son mari et leurs deux autres enfants ont déménagé au Québec et ont entamé les démarches pour retrouver Jana. Cependant, deux mois avant que Samar n'obtienne le feu vert d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour que sa fille les rejoigne, celle-ci est décédée. Samar affirme qu'IRCC a fait la sourde oreille à ses demandes répétées de faire venir Jana au Canada avant qu'il ne soit trop tard, des années, et pas seulement des mois, avant le début du génocide. Elle affirme que « toute cette négligence et cette inaction ont été couvertes sous le titre de 'délais de traitement normaux au Canada' ».

Elle a demandé au gouvernement fédéral « d'élargir et d'accélérer le programme de Gaza ». Depuis le 2 avril, aucune personne n'a pu quitter Gaza grâce à ce programme. « Si vous l'avez fait pour l'Ukraine, vous pouvez le faire pour Gaza, a-t-elle déclaré, et ne me dites pas que c'est compliqué. Il ne s'agit pas d'une relation, mais d'un génocide. » Elle a conclu en demandant au gouvernement fédéral « d'agir rapidement pour qu'il y ait un cessez-le-feu, parce que c'est le père et la mère de tous les crimes dont nous sommes témoins ».

Nazar Saaty, avocat spécialisé en droit pénal et en droit de l'immigration, a expliqué comment le Canada avait géré les crises dans le passé. Il a rappelé comment le gouvernement canadien avait traité les immigrants chinois il y a plus de cent ans et comment le pays avait refusé d'accueillir les juifs fuyant les persécutions nazies. « C'est sur cette base que le Canada s'est construit, explique-t-il. Après les horreurs de l'Holocauste, le Canada a signé la Convention de 1951 sur les réfugiés et est censé l'appliquer. Et pourtant, nous avons assisté à des conflits successifs. Le Canada a échoué. Mais le contraste est saisissant avec la façon dont la guerre en Ukraine a été gérée. » Les Ukrainiens, a-t-il dit, « ont bénéficié d'une procédure accélérée, certains [...] ont vu leurs billets payés, [...] leurs frais de scolarité annulés. Certains ont bénéficié de frais de scolarité au même niveau que les citoyens canadiens [...], les employeurs ont reçu des subventions pour les embaucher. Ils ont été traités d'une manière tout à fait digne de la façon dont un réfugié devrait être traité et pourtant vous n'avez pas vu cette expérience se refléter chez d'autres réfugiés et vous devez vous demander pourquoi. Je ne peux honnêtement que penser à un racisme implicite, partial et structurel au sein du système d'immigration canadien. »

« Tout ce que nous demandons, a poursuivi l'avocat spécialisé, c'est que la même courtoisie soit accordée au peuple palestinien et aux autres réfugiés fuyant les zones de conflit. [...] Le Canada ne fait absolument rien. Ce n'est même pas une demi-mesure. Il y a une limite de 1 000 personnes en provenance de Gaza. C'est tout ! »

Maître Saaty a demandé que le plafond soit supprimé, que la procédure soit accélérée et que les politiques discriminatoires dans le cadre de la procédure de demande soient supprimées. Il a fait

remarquer que pour les Ukrainiens, il n'y avait pas de plafond et que plus de 900 000 demandes ont été acceptées. En ce qui concerne la demande d'accélération du processus, il a expliqué qu'« il est inacceptable que des gens languissent et meurent de malnutrition et de manque de soins médicaux, sous les bombardements ». Quant à la demande de suppression des politiques discriminatoires contenues dans le formulaire de demande, il fait remarquer que « pour l'essentiel, ces formulaires demandent aux gens de divulguer une pléthore d'informations personnelles » comme jamais vues dans d'autres cas, telles que « des photos de cicatrices, [...] ce que les gens faisaient depuis qu'ils avaient seize ans. Ils veulent toutes leurs informations sur les médias sociaux, toutes leurs informations sur What's App, toutes les applications qu'ils ont jamais utilisées. Et pour ajouter l'insulte à l'injure, ils disent que ces informations peuvent être et seront probablement partagées avec les services de renseignement israéliens et égyptiens. Et dans les formulaires, il est dit qu'en signant [...] vous libérez le Canada de toute responsabilité [...], ce qui est tout à fait inacceptable. [...] Le gouvernement canadien communique volontairement des informations personnelles très délicates à des agences de renseignement étrangères. »

L'avocat fait également remarquer que Jana, la fille de Samar, souffrait de paralysie cérébrale. « Il n'y avait aucune raison pour que le gouvernement canadien reporte et retarde la demande pendant si longtemps, et pourtant son cas n'est pas le seul. Il y en a beaucoup d'autres, pas seulement des Gazaouis, pas seulement des Palestiniens, de tous les pays que vous pouvez imaginer. Les gens attendent [...] et on leur répond toujours la même chose : 'Nous traitons votre demande. Voici les délais d'attente. Ce n'est pas une raison valable.' Ces personnes, lorsqu'elles fuient la guerre et laissent leur famille derrière elles, peuvent être persécutées par les mêmes autorités que celles qu'elles fuient. [...] Il faut une prise de conscience quant à la manière dont ces demandes sont traitées. Le statu quo ne peut plus durer. [...] Nous demandons que les mesures spéciales pour Gaza soient complètement révisées, mises à jour et facilitées. »

La réponse du gouvernement, a-t-il ajouté, « est la même depuis des décennies. C'est notre système. Nous devons le changer. Il faut une révision majeure de l'ensemble du système d'immigration au Canada. »

Un membre de la section montréalaise de Voix juives indépendantes a déclaré que « Jana, comme d'autres, est morte à cause de la politique frontalière raciste, capacitiste et inhumaine du gouvernement canadien, ainsi que de la couverture diplomatique, des armes et de la technologie qui ont été fournies à Israël depuis le début du génocide ».

« Ceux d'entre nous qui travaillons depuis des années dans le domaine de la justice pour les migrants, ajoute-t-il, savons que les personnes que le Canada refuse à la frontière sont également des personnes qui ont été déplacées par les politiques canadiennes, à savoir les compagnies minières au fil des ans, et ici nous voyons également le soutien à l'apartheid israélien. » Il fait également remarquer qu'« entre 1933 et 1945, le Canada a accepté moins de 5 000 réfugiés juifs, soit le nombre le plus faible de tous les pays industrialisés occidentaux ». Il a ajouté que « dans le style canadien classique, cependant, le gouvernement n'avait pas de loi interdisant exclusivement les réfugiés juifs, mais a créé des barrières bureaucratiques insurmontables et des considérations politiques, y compris la 'peur rouge' que les migrants juifs apportent avec eux le socialisme, le communisme, etc. C'est donc ici que nous constatons beaucoup de similitudes aujourd'hui, avec un gouvernement qui a traîné les pieds pour mettre en oeuvre les soi-disant mesures spéciales visant à faciliter la sécurité des Palestiniens. »

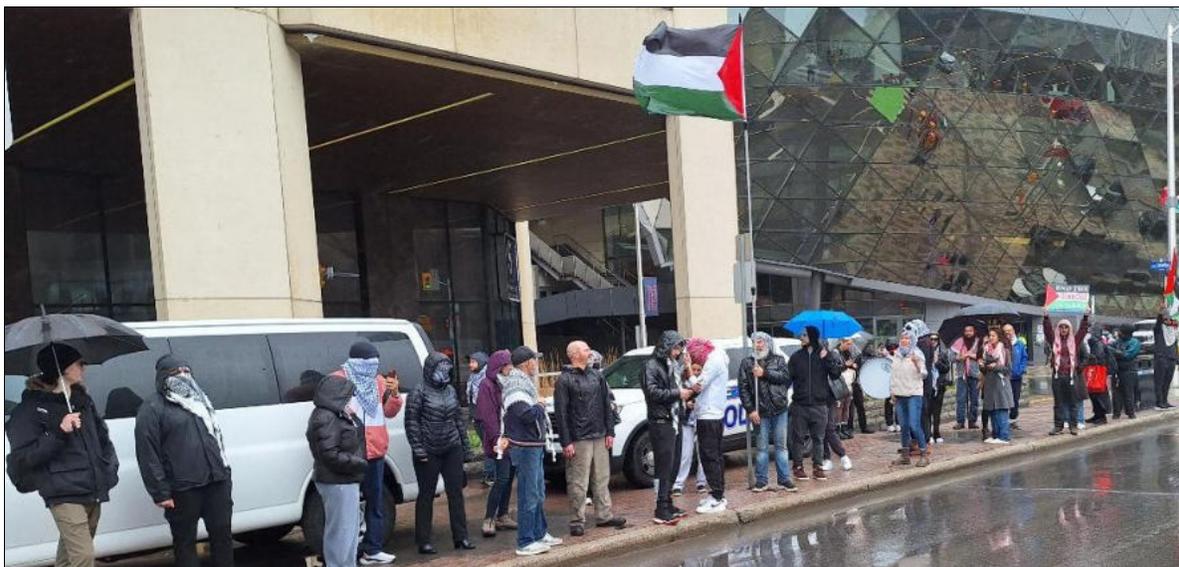
Au sujet du programme temporaire du gouvernement fédéral pour certains habitants de Gaza, il a commenté : « Nous devons être clairs : il s'agit de racisme anti-palestinien dissimulé dans un double langage bureaucratique » et a terminé son intervention par « Vive la Palestine ! »

*(Sources : You Tube, CBC News)*



## La conférence de réseautage conservatrice accueille un ancien premier ministre israélien raciste et criminel de guerre notoire

– Pierre Soublière –



Un piquetage militant a été dressé le vendredi matin 12 avril devant l'hôtel Westin à Ottawa, où avait lieu la conférence conservatrice de quatre jours « Canada Strong and Free Network ». Parmi les orateurs invités, il y avait Naftali Bennett, un ancien premier ministre israélien, raciste notoire, criminel de guerre et fondateur du parti des colonies de peuplement sioniste Yamina. Pendant deux heures, les manifestants, en grande partie des jeunes, sont restés debout, dans un face-à-face avec la police, scandant que les criminels de guerre génocidaires ne sont pas les bienvenus à Ottawa.

Bennett ne faisait pas d'abord partie de la liste des invités tel qu'annoncée dans le programme de la conférence, présumément pour des « raisons de sécurité ». Selon des organisateurs, les bénévoles et le personnel de la conférence ont reçu un breffage en raison de « la nature délicate de la présence de Bennett », un euphémisme pour dire que l'invité est un défenseur du génocide en cours à Gaza. En novembre dernier, lors d'une entrevue aux États-Unis avec *Fox News* au sujet des crimes contre l'humanité commis par Israël, Bennett a dit : « Nous avons un travail à faire, celui d'éliminer le Hamas, et nous n'apprécions pas qu'on nous demande d'y mettre un terme alors qu'il est en cours. » Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait des manifestations propalestiniennes aux États-Unis, il a affirmé que les manifestants étaient des « adeptes islamiques radicaux ». En 2013, à une question concernant la libération des prisonniers politiques palestiniens, il a répliqué que « les terroristes devraient être fusillés, pas libérés » et que lui-même avait déjà tué de nombreux Arabes dans sa vie et que « cela ne pose pas problème ».

Bennett a aussi été commandant d'opérations militaires d'agression et d'occupation, la plus notoire étant sa participation à l'opération Grapes of Wrath et diverses « missions de recherche et de destruction ». Il a été impliqué dans le massacre de Cana le 18 avril 1996, quand les forces israéliennes ont attaqué une infrastructure de l'ONU au Liban du sud où des civils libanais de Cana et des villages avoisinants avaient trouvé refuge. Plus d'une centaine de personnes ont été tuées, dont la moitié des enfants, et des centaines blessées, y compris des travailleurs onusiens.



Les manifestants ont appelé à la fin du génocide, avec l'appui des gens passant en auto et klaxonnant à tout rompre. Certains des participants à la conférence sont sortis pour filmer en toute arrogance les manifestants, qui ont répliqué : « Pendant que vous riez, des enfants meurent » et « Libérez la Palestine ! »

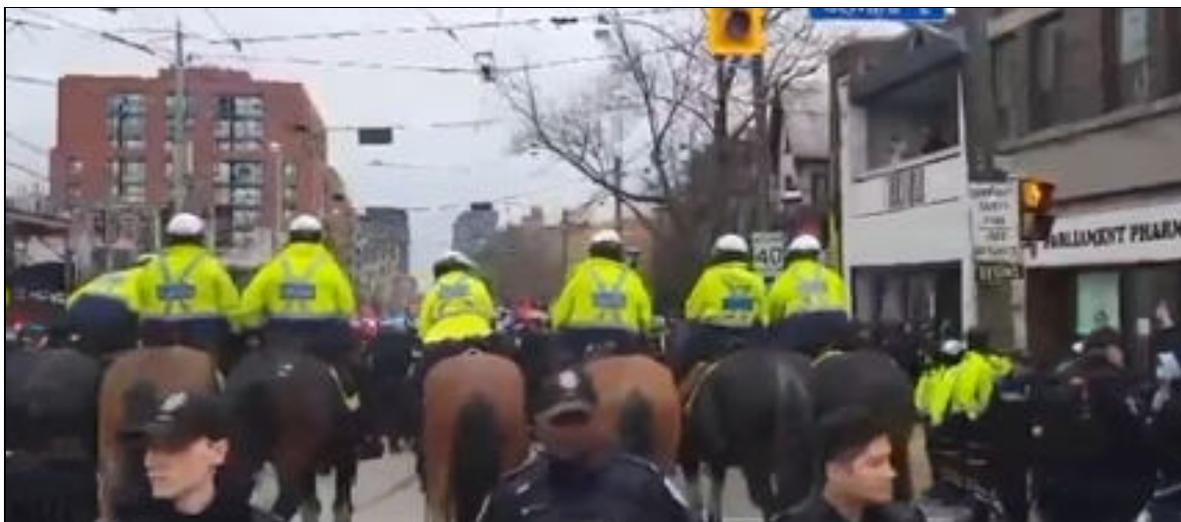
Parmi les invités de cette espèce à la conférence, il y avait Orlando Gutierrez Boronat, de l'« Assemblée de la résistance cubaine ».



---

## Les Torontois unis pour dénoncer la violence policière contre les alliés de la Palestine

– *Barbara Biley* –



**La police a cheval entrant dans la foule le 30 mars**

Le Mouvement de la jeunesse palestinienne (PYM) et la coalition juive « non au génocide » ont organisé un point de presse d'urgence aux quartiers généraux de la police de Toronto le 1 avril pour dénoncer la violence policière et les arrestations lors des actions de la Journée de la terre le 30 mars. Dans une publication instagram le 2 avril, le PYM souligne que la police ne protège pas le peuple mais « existe pour protéger les intérêts de l'État et de l'élite » et que la police de Toronto

brutalise ouvertement les familles et les membres de la communauté propalestiniens dans leurs efforts pour supprimer et réduire au silence tout le monde qui exprime son opposition au génocide sioniste israélien à Gaza. La déclaration conclut en affirmant : « La communauté assure notre sécurité. Nous assurons notre sécurité. Nous ne nous laisserons pas intimidés. Nous ne nous laisserons pas réduire au silence! Nous continuerons d'occuper les rues de Toronto jusqu'à ce que nous voyions la fin de ce génocide, et jusqu'à ce que nous ayions une Palestine libre. »

Plusieurs personnes ont été arrêtées et d'autres blessées lorsque la police de Toronto, à cheval, à vélo et à pied, a orchestré une provocation pour ensuite lancer une attaque non provoquée. Plus de 1 000 manifestants avaient marché des rues Yonge et Dundas vers l'est de Toronto sans aucun incident. Comme d'habitude, la marche était menée par un camion muni de haut-parleurs pour faciliter les discours et pour que les organisateurs puissent diriger la marche et assurer la sécurité de tout le monde. À l'intersection des rues Parliament et Gerrard, la marche a été bloquée par une ligne d'agents et de véhicules de police, empêchant les gens d'avancer pendant plus d'une heure et demie. À un moment donné, la police a encerclé le camion, violemment enlevé une femme de la boîte du camion et détenu le chauffeur. Le chauffeur a été accusé en vertu du *Code de la route* et d'un règlement sur les manoeuvres périlleuses ! Plusieurs autres personnes, y compris un passant, ont été assaillies par la police et détenues. La police a annoncé que des accusations d'assaut sur un agent de la paix à l'aide d'une arme ont été portées contre deux jeunes femmes, l'une accusée d'avoir lancé du fumier à un agent et l'autre d'avoir frappé un agent avec un mât de drapeau. La police à pied a renversé des gens tandis que la police à cheval a foncé dans la foule où il y avait des enfants, des personnes âgées et des gens avec des handicaps. Plusieurs personnes ont été blessées.

Des camions, dont certains tirent des remorques à plateforme, sont régulièrement utilisés à Toronto, que ce soit dans des parades et des manifestations, y compris le défilé de la fierté, la parade du Père Noël, la fête du Travail, des événements religieux et d'autres. Un camion sert à diriger les manifestations en appui à la résistance palestinienne à chaque semaine depuis le 9 octobre, la police étant présente à chaque occasion. Un organisateur du rassemblement a rapporté qu'un agent de police avait autorisé la présence du camion dès le début du rassemblement du 30 mars. Les organisateurs se sont pliés aux ordres de la police de ne pas utiliser la plateforme tirée par le camion. Malgré cela, au bout de trois heures de manifestation, la police a choisi de violemment arrêter le chauffeur et d'autres personnes.

Les conseillers municipaux ont déclaré publiquement qu'ils avaient entendu des centaines de résidents de la ville préoccupés par les violences policières non provoquées du 30 mars et qu'ils s'étaient prononcés contre les actions de la police. Le chef de la police de Toronto, Myron Demkiw, a publié une déclaration qui ne répond pas aux préoccupations des citoyens et n'explique pas les attaques policières contre ceux qui défendent les Palestiniens et demandent à Israël de rendre des comptes pour ses crimes génocidaires. Sans parler du rôle de la police de Toronto dans l'encouragement des violations du droit international, à savoir la vente de biens immobiliers sur des terres palestiniennes volées. En outre, le 4 avril, le chef adjoint Lauren Pogue, du service de sécurité communautaire de la police de Toronto, a déclaré aux journalistes que la police voyait les « mêmes individus » qui agissaient en tant qu'agitateurs « régulièrement » et devenaient « de plus en plus conflictuels et violents ».

En fait, les activistes, qui sont disciplinés et organisés, ont démontré que les instructions de la police aux manifestants sont arbitraires et incohérentes ; que l'instigation à la violence n'a été le fait que des sionistes attaquant ceux qui défendent la Palestine ou de la police elle-même ; que c'est la police qui a des agents provocateurs infiltrés dans les manifestations, dont le mouvement est conscient.



L'attaque de la police le 30 mars est une escalade des attaques par l'État visant à diviser les gens et faire passer ceux et celles qui appuient la résistance palestinienne pour violents. Cela va de pair avec la campagne de désinformation du gouvernement canadien pour dissimuler son appui matériel et politique au génocide israélien en cours contre le peuple palestinien. Le monde entier condamne les crimes d'Israël et le rôle des États-Unis, du Canada et d'autres visant à tout faire pour bloquer le mouvement de masse mondial d'atteindre son objectif de mettre fin à l'occupation, d'un cessez-le-feu immédiat, de l'aide humanitaire et de la création de conditions permettant au peuple palestinien d'établir son propre État sans ingérence étrangère.



---

## Pas de nickel pour le génocide

– David Starbuck –

Sudbury est synonyme de nickel et le nickel est synonyme de guerre. La Première Guerre mondiale n'aurait pas pu être menée comme elle l'a été si le nickel n'avait pas été découvert à Sudbury et si les procédés métallurgiques permettant d'extraire le nickel du minerai n'avaient pas été mis au point. Quatre-vingt-dix pour cent du nickel mondial provient de Sudbury et la quasi-totalité est utilisée à des fins militaires. La principale application était le blindage en nickel-acier des cuirassés « dreadnought », ces énormes navires de guerre qui constituaient l'arme suprême pendant la période précédant la Première Guerre mondiale. Au fur et à mesure que la guerre progressait, le nickel était de plus en plus utilisé dans les chars, l'artillerie, les moteurs d'avion, les munitions et d'autres outils de la guerre moderne.



Après la guerre, l'industrie du nickel a subi un énorme ralentissement en raison de l'effondrement de la demande militaire de nickel. Les tentatives des entreprises de nickel de se diversifier dans la production civile en développant l'alliage monel et d'autres alliages n'ont connu qu'un succès

mitigé. Mais la Grande Dépression prend fin rapidement à Sudbury, car la production de guerre prend le relais en 1932 et reste forte jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Les années 1950 marquent le début de la diversification de la production de nickel. Des mines sont exploitées dans des pays tels que le Guatemala, la République dominicaine, Cuba, les Philippines et l'Indonésie, ainsi qu'à Thompson, Raglan et Voisey's Bay au Canada. Sudbury n'est plus la seule source mondiale de nickel et n'en produit plus qu'environ 4 %. La production d'armements modernes nécessite de nombreux superalliages et une myriade de pièces et de composants qui sont assemblés pour former les machines de guerre finales. Cela crée une chaîne d'approvisionnement complexe. Il est donc beaucoup plus difficile d'établir un lien entre Sudbury et la production de guerre, en particulier la production de guerre israélienne. Cependant, ce lien est bien réel.

Israël est un important fabricant et exportateur de systèmes d'armes avancés. Par exemple, IMI Systems, anciennement Israeli Military Industries, détenu à 100 % par l'État d'Israël, produit la mitrailleuse Uzi et le char d'assaut Merkava, le principal char de combat des Forces de défense israéliennes (FDI), considéré comme l'équivalent du char d'assaut américain Abrams, du char d'assaut britannique Chieftain et du char d'assaut allemand Leopard, ainsi qu'une longue liste d'autres armes mortelles. Israël est le neuvième exportateur d'armes, représentant 2,4 % des ventes d'armes mondiales en 2019-23, selon la base de données sur les transferts d'armes de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) de mars 2024.

La classe ouvrière canadienne s'oppose à la campagne génocidaire que les sionistes israéliens mènent contre le peuple palestinien. Les travailleurs canadiens ne veulent pas que les ressources naturelles de notre pays et les produits de notre travail, comme le nickel et d'autres métaux, contribuent à la fabrication d'armes qui ont tué et mutilé des dizaines de milliers de Palestiniens.



Le Canada n'a exporté que 23 840 dollars de nickel vers Israël en 2023. Cependant, le Canada est un exportateur important de nickel vers les États-Unis et d'autres pays fabricants d'armes. Les États-Unis importent 40 % de leurs besoins en nickel du Canada, dont la moitié de Sudbury. Une part importante de ce nickel est incorporée dans des armes destinées à Israël. Le nickel affiné de haute pureté produit à Sudbury est particulièrement adapté à la production de

superalliages utilisés dans les applications militaires.

L'American Friends Service Committee (AFSC) a publié un document intitulé *The Companies Profiting from Israel's 2023-2024 Attacks on Gaza* (Les entreprises qui profitent des attaques israéliennes de 2023-2024 contre Gaza), qui dresse la liste des entreprises qui contribuent au génocide israélien en fournissant des armes et précise quelles sont les armes fournies par l'entreprise. La liste comprend les plus grands fabricants d'armes américains et israéliens, notamment Lockheed-Martin et RTX (anciennement Raytheon), les deux plus grands fabricants d'armes au monde, ainsi que Boeing, General Dynamics et Northrup Grumman (tous les grands fabricants d'armes américains). Les entreprises israéliennes comprennent Elbit Systems (le plus grand fabricant d'armes israélien), Israel Aerospace Industries (IAI) et Rafael Advanced Defense Systems, toutes trois figurant parmi les 100 plus grands fabricants d'armes au monde.

Le Canada doit interdire la vente de nickel et d'autres métaux liés à la guerre à ces entreprises figurant sur la liste des profiteurs de guerre de l'AFSC tant qu'elles continueront à fournir des armes à Israël, et interdire également la vente de nickel à toute entreprise susceptible d'être ajoutée à cette liste. En outre, toutes les entreprises qui achètent du nickel canadien doivent s'engager à refuser de revendre le nickel acheté à ces fabricants d'armes.

Le 18 mars, le Parlement canadien a adopté une résolution demandant l'interdiction de la vente d'armes fabriquées au Canada à Israël et le gouvernement canadien s'est ensuite engagé à respecter cette interdiction, mais uniquement pour les nouveaux contrats de vente et non pour les contrats existants. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté le 5 avril une résolution demandant un embargo sur les ventes d'armes à Israël.

Le monde exige une interdiction des ventes d'armes à Israël. L'interdiction des ventes d'armes et d'autres équipements militaires à Israël ne devrait-elle pas également inclure l'interdiction de l'exportation à partir du Canada des matières premières nécessaires à la fabrication de ces armes ?

*Pas de nickel pour le génocide !*



## Investissements des banques canadiennes dans les fabricants d'armes complices du génocide de Gaza



**Sarah Abdul-Karim, membre du Mouvement de la jeunesse palestinienne, parle des investissements de la RBC dans les entreprises d'armement lors de ce rassemblement à Ottawa le 6 avril.**

Le rôle des banques canadiennes qui investissent dans les fabricants d'armes qui fournissent des armes à Israël est une préoccupation majeure pour les militants contre la guerre et tous ceux qui veulent que cesse le génocide à Gaza. Il en va de même pour le refus du gouvernement canadien de s'acquitter de l'obligation qui lui incombe en vertu du droit international de mettre fin au soutien au génocide, ce qui inclut les activités de ces banques et de ces fabricants d'armes.

Le Canada, en tant que signataire de la *Convention sur le génocide*, est lié par l'arrêt rendu le 26 janvier par la Cour internationale de justice, à l'effet que les actions d'Israël à Gaza pourraient constituer un génocide. Le Canada est tenu de respecter les mesures conservatoires émises par la Cour, selon lesquelles toute action pouvant être considérée comme soutenant le génocide doit cesser, comme l'envoi d'une aide militaire à Israël. Le Canada a usé d'un tour de passe-passe pour continuer à fournir un soutien militaire au génocide israélien à Gaza et prétendre que cette aide n'est pas de l'armement. Il n'a rien dit non plus sur les ventes au Canada de terres palestiniennes en

Cisjordanie, ces ventes « immobilières » étant opérées à Toronto et à Montréal, ce qui constitue une autre violation flagrante du droit international par Israël.

Les Nations unies ont également établi les *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme* qui fournissent des conseils pertinents aux entreprises qui font des affaires avec Israël : « La responsabilité de respecter les droits de l'homme est une norme de conduite attendue de toutes les entreprises, où qu'elles opèrent. » Ils précisent également que cette responsabilité « existe indépendamment de la capacité et/ou de la volonté des États de remplir leurs propres obligations en matière de droits de l'homme et ne diminue pas ces obligations. Et elle



existe au-delà du respect des lois et règlements nationaux protégeant les droits de l'homme. » En d'autres termes, la complicité du gouvernement canadien dans le soutien aux crimes d'Israël à Gaza n'excuse pas les activités des banques d'agir d'une manière qui viole les droits humains.

General Dynamics a fabriqué des avions de chasse F-16 pour l'armée de l'air israélienne et les bombes MK82 de 220 kg et MK84 de 900 kg larguées sur Gaza par ces avions. La Banque royale du Canada (RBC) détient 809 millions de dollars d'actions de General Dynamics. Les autres banques canadiennes qui détiennent des actions de General Dynamics sont la Banque de Montréal (370 millions de dollars), la Banque Toronto-Dominion (170 millions de dollars), la Banque nationale du Canada (95 millions de dollars), TD Waterhouse Canada (84 millions de dollars), TD Asset Management Inc. (80 millions de dollars), la Banque de Nouvelle-Écosse (72 millions de dollars), CIBC Asset Management Inc. (51 millions de dollars) et CIBC World Markets Inc. (48 millions de dollars).



Elbit Systems est une entreprise de technologie militaire et un entrepreneur basé en Israël qui opère au niveau international et qui est un important fournisseur d'armes pour l'armée israélienne. Il s'agit notamment des drones militaires Skylark et Hermes, largement utilisés à Gaza. De nombreuses banques canadiennes détiennent des actions Elbit. La Banque de Nouvelle-Écosse a détenu jusqu'à 500 millions de dollars d'actions d'Elbit Systems, tandis que la Banque de Montréal, la Banque TD, la RBC et la

Banque nationale du Canada détiennent également des millions de dollars d'actions d'Elbit. La réputation d'Elbit est telle que les fonds de pension de la Norvège, du Danemark et de la Suède se sont désengagés des actions d'Elbit entre 2009 et 2010 en raison de son rôle dans la fourniture de systèmes de surveillance pour le mur israélien en Cisjordanie, ne voulant pas soutenir des entreprises qui violent les droits humains et le droit international.

Le mouvement de soutien à la Palestine au Canada et au Québec a clairement fait savoir, par des piquets devant les fabricants d'armes et, de plus en plus, devant les grandes banques, que la complicité avec les crimes génocidaires d'Israël est inacceptable et qu'il faut y mettre fin.



**Piquetage à TTM technologies à Scarborough contre l'exportation de matériel militaire vers Israël, 26 février 2024**

*(Avec des informations de Peace Brigades International. Photos : Peace Brigades International, Labour for Palestine, CPA Vancouver)*



## **Des législateurs américains demandent la suspension de l'aide militaire à Israël**



**Chicago, Illinois, 5 avril 2024**

Alors que les manifestants partout aux États-Unis persistent à réclamer la fin de l'aide américaine à Israël et l'arrêt du génocide américano-Israélien, la sénatrice du Massachusetts Elizabeth Warren a déclaré au début avril qu'elle pensait que la Cour internationale de justice déclarerait Israël coupable de génocide et qu'elle disposait de nombreuses preuves à cet effet. Cette déclaration fait suite à une lettre adressée au président Biden par six membres éminents de la Chambre des représentants. Cette lettre l'exhorte à invoquer les lois américaines sur l'aide à l'étranger pour suspendre l'aide militaire à Israël en raison de la famine qu'il impose à la population de Gaza. « Compte tenu de la situation humanitaire catastrophique et évolutive à Gaza, nous vous demandons instamment d'appliquer la loi sur le corridor d'aide humanitaire (section 620I de la loi sur l'aide étrangère) et, conformément à cette loi, d'indiquer clairement au gouvernement israélien que tant qu'Israël continuera à restreindre l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, la poursuite de l'aide

américaine à la sécurité d'Israël constituera une violation des lois américaines en vigueur et devra être restreinte », peut-on lire dans la lettre.



---

## Des députés et des juristes britanniques demandent un embargo sur les armes à destination d'Israël

Plus de 100 députés britanniques ont exhorté le gouvernement du Royaume-Uni à interdire immédiatement la vente d'armes à Israël, compte tenu de la poursuite du génocide et des crimes de guerre dans la bande de Gaza. Cet appel a été lancé dans une lettre signée par 130 parlementaires (107 députés et 27 pairs). Les signataires affirment que le « business as usual » des exportations d'armes britanniques vers Israël est « totalement inacceptable », notant qu'un avion de chasse F-16 fabriqué avec des pièces britanniques était probablement responsable du bombardement de médecins britanniques à Gaza il y a deux mois. Ils rappellent également que le gouvernement britannique a suspendu les ventes d'armes à Israël lors des deux précédentes guerres contre Gaza. « L'ampleur des violences commises par l'armée israélienne est bien plus meurtrière, mais le gouvernement britannique n'a pas agi. »

Plus de 600 membres de la profession juridique britannique et trois anciens juges de la Cour suprême ont également demandé au gouvernement de mettre fin aux ventes d'armes à Israël. « La fourniture d'une assistance militaire et de matériel à Israël peut rendre le Royaume-Uni complice d'un génocide ainsi que de graves violations du droit humanitaire international », ont déclaré les juges, les avocats et les universitaires dans une lettre de 17 pages adressée au premier ministre Rishi Sunak le 3 avril. Malgré cela, le ministre des Affaires étrangères Cameron a annoncé le 9 avril que, sur la base d'un avis juridique gardé confidentiel, la Grande-Bretagne continuera à armer Israël.



---

### Dans tout le Moyen-Orient

## Développements notables

### Liban

Le Hezbollah a déclaré le 13 avril qu'il avait tiré des « dizaines de roquettes » sur des positions d'artillerie israéliennes dans le nord d'Israël et sur le plateau du Golan occupé. C'était en réponse aux frappes de l'armée israélienne dans le sud du Liban et l'une des plus grandes attaques de l'organisation de résistance depuis qu'elle a commencé ses opérations de soutien au peuple palestinien le 8 octobre 2023. Ali Hashem, qui écrit pour *Al Jazeera*, a noté que « frapper le Golan n'est pas quelque chose de normal dans cette confrontation ». Il a également souligné que les attaques israéliennes contre le Liban touchent de plus en plus de civils et de cibles militaires, avec plus de 60 civils libanais tués, contre un nombre beaucoup plus petit du côté israélien.



Sur les décombres de maisons détruites par une frappe aérienne d'Israël au Liban, une banderole se lit : « Vous pouvez détruire nos maisons mais vous ne détruirez pas notre volonté », 8 avril 2024.

Le 26 mars, le Hezbollah a annoncé une attaque contre un centre de commandement israélien sur le plateau du Golan occupé, après qu'Israël a confirmé sa dernière attaque contre l'est du Liban lancée plus tôt dans la journée. « En réponse à l'attaque de l'ennemi sioniste qui a visé la vallée de la Békaa, les moudjahidines de la Résistance islamique ont pris pour cible, à 16 h 20 dans l'après-midi du 26 mars, la caserne de Yarden sur le plateau du Golan syrien occupé, le principal centre de commandement en temps de guerre, avec plus de 50 roquettes Katioucha », indique le communiqué. L'attaque était la dixième opération du Hezbollah de la journée.

## Jordanie



7 avril 2024

Les manifestations nocturnes qui ont débuté le 24 mars se poursuivent dans toute la Jordanie pour dénoncer la complicité du gouvernement avec Israël. La Jordanie a signé un accord de paix avec Israël il y a 30 ans, en 1994, suivi d'une normalisation des relations, mais elle se soumet aux pressions américaines et israéliennes pour aider à commettre des crimes odieux contre le peuple palestinien et le peuple jordanien se soulève en masse contre cela. Les Palestiniens représentent au moins 2 millions des 11 millions d'habitants de la Jordanie. Un chant fréquent lors des manifestations est : « *Qui a dit que nous étions séparés ? Le sang de la Jordanie est pour la Palestine !* » Des manifestations similaires ont lieu dans les autres États du Golfe qui ont conclu des accords similaires avec Israël.

Les Jordaniens qui soutiennent la Palestine soulignent que le gouvernement jordanien aide les Émirats arabes unis et Israël à faire du commerce pour contourner le blocus de la mer Rouge

imposé par les Houthis au Yémen, ce qui permet aux marchandises de passer par la Jordanie et l'Arabie saoudite. Parmi les autres mesures prises par la Jordanie pour soutenir Israël, citons le stationnement de soldats et de policiers le long de la frontière avec Israël, qui s'étend sur 307 kilomètres, et le placement de personnel de sécurité le long des routes principales près de l'ambassade d'Israël. Les manifestants demandent la fermeture de l'ambassade.

Le gouvernement jordanien a arrêté des centaines de militants lors de manifestations en faveur de la Palestine au cours du mois dernier. La Jordanie accueille également des bases militaires américaines. La Jordanie a aidé Israël à abattre des missiles et des drones iraniens le 13 avril, malgré les avertissements de l'Iran. La réaction de la Jordanie a été très différente de celle de la Turquie, qui a fermé son espace aérien à tout pays s'opposant à la riposte iranienne.

## Irak

La Résistance islamique en Irak a déclaré avoir mené des opérations contre des cibles israéliennes en solidarité avec les Palestiniens de la bande de Gaza. Ils ont frappé la base aérienne israélienne d'Ovda avec des drones le 26 mars et le site militaire Speer avec des drones le 27 mars, tous deux dans les territoires occupés. La Résistance islamique en Irak a mené plusieurs opérations importantes au cours des derniers mois, notamment de multiples attaques contre l'aéroport Ben Gourion, une centrale électrique à Tel-Aviv et les principaux ports israéliens, en solidarité avec la population de Gaza. Elle a également attaqué des bases militaires américaines en Irak et en Syrie voisine en réponse au soutien des États-Unis au génocide israélien à Gaza.

## Yémen

Dans une entrevue publiée par *Le Figaro* le 11 avril, le commandant de la frégate française FREMM Alsace, de classe Aquitaine, a indiqué que le navire avait été contraint de mettre fin à son déploiement de 71 jours en mer Rouge après avoir manqué de missiles et de munitions pour repousser les attaques des forces armées yéménites.

« Nous ne nous attendions pas nécessairement à un tel niveau de menace. Il y a eu une violence décomplexée qui a été très surprenante et très significative. [Les Yéménites n'hésitent pas à utiliser des drones qui volent au ras de l'eau, à les faire exploser sur des navires commerciaux et à tirer des missiles balistiques », a déclaré le commandant français Jérôme Henry. Il a également révélé que tous les équipements de combat de l'Alsace étaient épuisés. « Du missile Aster à la mitrailleuse 7,62 de l'hélicoptère, en passant par les canons de 12,7 mm, 20 mm ou 76 mm, nous avons eu affaire à trois missiles balistiques et à une demi-douzaine de drones », dit-il. Le missile franco-italien Aster – qui coûte chacun 2 millions de dollars – « a été poussé à ses limites » par les forces armées yéménites, car l'Alsace a dû l'utiliser « sur des cibles que nous n'avions pas forcément imaginées au départ ».

Le commandant français ajoute que le Yémen a nettement augmenté son utilisation de missiles balistiques après s'être appuyé principalement sur des drones suicides au début des opérations propalestiniennes en mer Rouge. Évoquant la participation de la France aux bombardements criminels de l'OTAN en Libye en 2011, Jérôme Henry, qui était sur place, a déclaré : « Ce n'était pas la même chose. Cela fait encore plus longtemps que nous n'avons pas été confrontés à un tel niveau d'armement et de violence. La menace qui pesait sur le bateau était bien plus grande en mer Rouge. »

Dans un communiqué du 26 mars, l'armée yéménite a déclaré avoir mené des opérations militaires contre six navires dans le golfe d'Aden et la mer Rouge, dont deux destroyers américains, en l'espace de 72 heures. Le porte-parole de l'armée, le général de brigade Yahya Saree, a déclaré que

les forces navales yéménites avaient mené ces opérations « avec un grand nombre de missiles balistiques et de drones ». Selon le communiqué, l'armée yéménite a frappé le *Maersk Saratoga*, l'*APL Detroit*, le *Huang Pu* et le *Pretty Lady* après les avoir identifiés comme appartenant aux États-Unis ou à la Grande-Bretagne. Le général indique que l'armée yéménite a également lancé une attaque de drone contre deux destroyers américains en mer Rouge ainsi que contre le port israélien d'Eilat. Le porte-parole a déclaré que les opérations militaires ont été « couronnées de succès ».

## Syrie

Le 3 avril, le ministère russe de la Défense a annoncé qu'il avait déployé des forces supplémentaires dans les zones contrôlées par la Syrie sur le plateau du Golan. Depuis 2018, ces forces, issues de la police militaire russe, ont pour mission de désamorcer les tensions dans les provinces syriennes de Quneitra et de Daraa, ainsi que de surveiller le cessez-le-feu en vigueur depuis longtemps dans le cadre de la guerre civile syrienne. Des rapports de presse indiquent que la Russie a installé plusieurs postes d'observation le long de la ligne de démarcation entre la Syrie et les hauteurs du Golan occupé depuis le début de l'année. La décision de la Russie de renforcer sa présence sur le plateau du Golan fait suite à la condamnation de l'attaque israélienne contre le bâtiment consulaire iranien le 1er avril. La Russie a appelé Israël à cesser ces actions « totalement inacceptables » et a demandé une réunion avec le Conseil de sécurité des Nations unies au sujet de la frappe, mais en vain.

Auparavant, la Syrie avait fermement condamné l'acte d'agression commis par les forces d'occupation américaines le 26 mars, qui ont pris pour cible plusieurs zones de la province orientale de Deir ez-Zor, faisant des victimes. Une source militaire syrienne a déclaré que les frappes américaines avaient touché plusieurs villages, villes et sites militaires. Elles ont tué sept soldats et un civil et blessé 19 soldats et 13 civils. Les frappes ont également causé d'énormes dégâts matériels aux propriétés publiques et privées. La Syrie a souligné que les États-Unis devaient mettre fin à leur présence illégitime sur le sol syrien et cesser de soutenir et de financer ouvertement des organisations terroristes telles que l'État islamique. « La Syrie appelle les pays du monde qui luttent pour leur souveraineté, leur liberté et leur indépendance à condamner cette agression, à la rejeter et à exiger des États-Unis qu'ils mettent fin à leur présence illégale et à leurs opérations militaires terroristes dans la région. »

## Iran

L'agence de presse iranienne IRNA a rapporté le 13 avril que les forces spéciales de la marine du corps des gardiens de la révolution islamique avaient utilisé un hélicoptère pour aborder et saisir le *MSC Aries*, un porte-conteneurs lié à Israël. Le navire est en train d'être transféré du détroit d'Ormuz, où il a été saisi, vers les eaux territoriales iraniennes.

Selon l'IRNA, le navire battant pavillon portugais est exploité par la compagnie maritime Zodiac, qui fait partie du groupe Zodiac du milliardaire israélien Eyal Ofer. Zodiac a indiqué dans un communiqué que le navire était géré et exploité par la compagnie maritime MSC, basée au Royaume-Uni, qui a confirmé le 13 avril que le navire avait été arraisonné. La compagnie a également indiqué qu'il y avait 25 membres d'équipage à bord et qu'elle travaillait avec les « autorités compétentes » pour assurer leur sécurité.



